

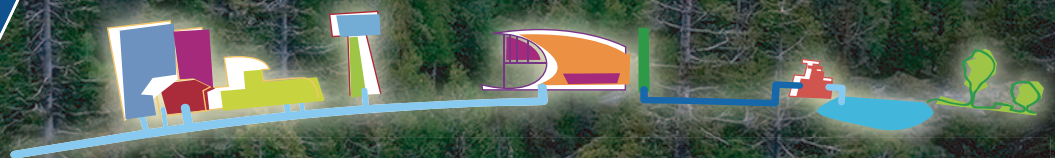
LES NOUVELLES

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

FORMER
INFORMER
GÉRER
COOPÉRER



*Office
International
de l'Eau*



N° 20 - Edition française - Février 2010

419 sessions de formation "Eau" en 2010 !

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'Office International de l'Eau, avec ses deux établissements de Limoges en Haute-Vienne et La Souterraine en Creuse, attire chaque année de plus en plus de professionnels de l'eau, soucieux de parfaire leurs connaissances et leurs compétences techniques.

Qu'ils soient Elus, Dirigeants, Chefs de services, Ingénieurs, Techniciens ou Opérateurs des services d'eau potable et d'assainissement, des SPANC ou des SATESE, Agents des services de l'Etat, des Agences de l'Eau, de l'industrie ou de bureaux d'études, qu'ils viennent du secteur public ou du secteur privé, **l'offre de formation est pensée, organisée et dispensée de manière à répondre à tous leurs besoins.**

6.000 stagiaires en 2009 ont bénéficié de ces formations, qui auront une utilité directe dans leur poste de travail !

Le CNFME étoffe son équipe d'experts et ce sont maintenant 30 formateurs permanents qui assurent les formations, assistés par les meilleurs experts de la profession, en s'appuyant sur un concept de mise en situation réelle sur des plates-formes techniques uniques en Europe.

Fort de sa connaissance des différents métiers de l'eau, **le CNFME propose des modules permettant d'acquérir l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires** pour assumer sereinement sa fonction.

Les actions de formation sont, pour une entreprise, un réel investissement, dont il est légitime de mesurer le retour : **le CNFME a mis en place un outil performant pour évaluer les acquis liés à la formation.**

Le CNFME peut aussi conseiller une **Collectivité ou une entreprise privée**, dans le choix des formations les plus adaptées à ses besoins et lui offrir, au travers de "formations Intra", la possibilité de personnaliser ses formations.

Le CNFME propose des cycles ou cursus de formation, se terminant par une journée d'évaluation destinée à valider les connaissances du stagiaire, qui peuvent être organisés "à la carte". Ces cursus certifiants sur plus de 15 journées de formation, correspondent à des périodes de professionnalisation.

Il est possible de **consulter sur Internet toute l'offre de formation**, mais aussi de connaître en temps réel les disponibilités des sessions et de réaliser en ligne ses pré-inscriptions.



Le catalogue de formation "Eau" 2010



Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME), propose aux professionnels de l'eau, son nouveau catalogue de formation continue pour 2010.

Le catalogue "Métiers de l'Eau 2010" regroupe 275 stages répartis en 419 sessions et 4 grandes rubriques :

- **L'eau dans la ville** : la gestion, l'exploitation et la maintenance des services d'eau potable et d'assainissement - la sécurité des personnels - la qualité de l'eau - la construction et la réhabilitation des réseaux - les eaux pluviales - le traitement des boues ; l'assainissement non collectif - le forage - les automatismes, la télégestion et les capteurs - le management environnemental.
- **L'eau dans la nature** : les eaux souterraines - les rivières - les plans d'eau - les SIG et la cartographie.



Plate-forme de pose des canalisations AEP

- **L'eau dans l'agriculture** : l'irrigation - les effluents agricoles - la valorisation des boues.
- **L'eau dans l'industrie** : les eaux de process - le traitement des effluents - la détoxification en traitement de surface.

18 nouveaux stages apparaissent dans ce catalogue.

Ces sessions peuvent être organisées afin de réaliser un parcours de formation personnalisé sous forme de cursus, qui peut correspondre à des périodes de professionnalisation.

Plusieurs formations sont qualifiantes : pour la maintenance des disconnecteurs, l'électro-soudage des tubes en polyéthylène, le soudage "bout à bout" en collaboration avec le STRPE, la manipulation du chlore en bouteilles et le piégeage des ragondins...

Le CNFME est certifié ISO 9001 Version 2000 et possède le label "AQUAPLUS".

Le catalogue 2010, ainsi que la programmation pour l'ensemble de l'année 2010, peuvent être consultés sur le site Internet de l'OIEau. ✓

Le catalogue 2010 "Déchets et Environnement" : 50 sessions



A côté de son traditionnel catalogue de stages pour les Métiers de l'Eau, le CNFME propose en 2010 aux professionnels des déchets et de l'environnement un nouveau catalogue de formation continue.

Ce catalogue "Déchets et Environnement 2010" présente 46 stages organisés en 50 sessions, tout au long de l'année, sur les thèmes :

- **Des déchets** : gestion des services "déchets municipaux" - collecte - tri sélectif - environnement client - logistique d'un centre de tri et transfert - déchets spéciaux - traitement et valorisation des déchets et des boues d'épuration - lixiviats - biogaz...
- **Du bruit** : bruit au travail dans les services d'eau et d'assainissement - bruit dans l'environnement - protection des travailleurs contre le bruit.
- **De l'énergie** : optimisation de la consommation énergétique et énergie renouvelable dans les usines d'eau.

- **Du développement durable** : bilan carbone - stratégie pour réduire la taxe carbone dans les services d'eau et d'assainissement - démarche de développement durable - achat durable - intégration paysagère des ouvrages hydrauliques - label Qualiplus.
- **De l'air** : mesure de la pollution atmosphérique en air ambiant.
- **Des sites et sols** : expertise et dépollution de sites et sols pollués.

Toutes les sessions de formation sont régulièrement actualisées en cours d'année pour tenir compte de l'évolution des besoins des stagiaires et de leurs employeurs et, bien sûr, de l'évolution réglementaire, économique et technique.

Le CNFME organise la majorité de ses stages dans son établissement de Limoges, mais certains stages sont décentralisés sur des sites en région parisienne.

L'offre de formation du "CNFME", ainsi que la programmation pour l'ensemble de l'année 2010, peut être consultée sur le site Internet :

www.oieau.org/cnfme ✓

Extension des installations à La Souterraine

Le CNFME dispose depuis sa création d'un établissement à La Souterraine, qui est plus spécialement dédié à la chimie de l'eau, aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, à la production d'eau potable, au traitement des eaux usées et des boues d'épuration.



Les travaux d'agrandissement de La Souterraine

Un important projet d'extension a été élaboré, afin d'augmenter la capacité d'accueil, en créant trois nouvelles salles de cours et des bureaux et de construire une nouvelle plateforme laboratoire. Ce laboratoire sera mis aux normes les plus récentes et parfaitement adapté à sa fonction pédagogique.

Cet investissement, d'un montant de 1,3 M€, bénéficie du soutien du Plan de Relance de l'Economie (FNADT), du Fonds Européen FEDER, du Conseil Régional du Limousin, du Conseil Général de la Creuse et de la Ville de la Souterraine.

Le chantier a commencé en octobre 2009, pour une livraison attendue en septembre 2010. ✓

Les déchets

Un développement confirmé

Le Centre de Formation de l'OIEau confirme son développement dans le secteur des déchets.

En effet, en 2009, 16 sessions de formation ont été réalisées sur les thèmes suivants :

➔ En France :

- Gestion technique d'une unité de compostage,
- Management de la collecte et des centres de tri,
- Exploitation des unités d'incinération de déchets ménagers,
- Récupération et valorisation des biogaz,
- Gestion technique d'une installation de stockage de déchets non dangereux,
- Prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité,
- Cadres législatif et réglementaire de la gestion des déchets.

➔ A l'étranger :

Le CNFME a été retenu pour la réalisation de deux sessions de formation destinées aux Responsables du Service Propreté de la Mairie de N'djamena (Tchad), sur financement AFD, pour la gestion technique, administrative, organisationnelle et financière des Services Propreté.

Le CNFME s'est vu confier pour 2009 et 2010 la réalisation du plan de formation sur la conduite des Unités d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) pour l'ensemble des sites exploités par le groupe TIRU.



Groupe TIRU (UIOM d'Ivry Paris XII)

Le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) a confié à l'OIEau la réalisation de 2 études sur la mise aux normes de l'installation de traitement des lixiviats et sur la valorisation des biogaz sur le site de Saint-Laurent Les Hommes.

✓

Formation initiale

L'OIEau contribue à la formation initiale des personnels d'exploitation



LIMOUSIN
CONSEIL REGIONAL



Travaux pratiques des étudiants sur les plates-formes pédagogiques de l'OIEau

La collaboration de l'OIEau avec les établissements de formation initiale en Limousin se poursuit pour une plus grande professionnalisation des étudiants.

Depuis maintenant 16 ans, l'OIEau met à disposition du lycée agricole d'Ahun ses équipements pédagogiques professionnels. Les étudiants en **BTS "Gestion et Maîtrise de l'Eau"** réalisent des travaux pratiques sur nos installations avec l'appui des formateurs du **CNFME**. De nombreux domaines techniques sont couverts par cette collaboration parmi lesquels on peut trouver entre autre : l'hydraulique de pompage, le traitement des eaux usées et la production d'eau potable, les ré-

seaux d'eau potable et d'assainissement, le traitement des boues, l'automatisme et la télégestion et la métrologie.

L'OIEau collabore aussi avec l'IUT du Limousin pour les deux licences professionnelles "Métrologie et Qualité de la Mesure" et "Systèmes pluri-techniques - maintenance des usines et des réseaux d'eau" à La Souterraine.

Pour cette dernière, le taux de placement des étudiants en CDI à la sortie atteint 80 %, démontrant l'intérêt des entreprises privées du secteur de l'eau et des collectivités locales pour cette formation.

D'autres formes de partenariat ont été mises en place entre l'OIEau et les établissements supérieurs de formation de Limoges. Ainsi les plates-formes pédagogiques du **CNFME** sont utilisées par les enseignants de **la Filière Eau de l'Université** et des experts de l'OIEau ont la charge de plusieurs enseignements appliqués de **l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs de Limoges**.

EUROVIA forme ses équipes

Les formations dispensées par le **CNFME** ne s'adressent pas qu'aux acteurs traditionnels du secteur de l'eau.

C'est ainsi qu'**EUROVIA**, leader de la construction et de l'entretien des infrastructures de transport, confie depuis plusieurs années au **CNFME** la formation de ses chefs de chantiers, techniciens et ingénieurs.

Début 2009, trois formations ont été réalisées pour plusieurs groupes de stagiaires à Limoges et à La Souterraine : "construction des

réseaux AEP", "dimensionnement des réseaux d'assainissement pluviaux" pour les employés des bureaux d'étude, "les projets d'AEP selon les règles du fascicule 71" pour les chefs de chantier.

Ces formations ont été conçues et préparées à partir du cahier des charges élaboré par **EUROVIA** et la planification des formations de janvier à mars a tenu compte du cycle de travail des personnels et des aléas liés à la période hivernale pour les chantiers.

Ces formations permettent aux équipes d'**EUROVIA** de répondre au mieux à la totalité des exigences d'un projet, de sa conception à la réalisation, que ce soit des travaux routiers, de lotissements, zones commerciales, ... pour la partie eau et assainissement.



Une équipe d'EUROVIA en stage au CNFME



Le CNFME s'exporte

En 2009, le **CNFME** a eu une intense activité de formation à l'étranger.

- **Algérie** : le **CNFME** a travaillé pour la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger, des bureaux d'études et pour Degrémont (stations d'épuration et de pompage, réseaux d'assainissement, hygiène et sécurité).
- **Tunisie** : le **CNFME** a formé les acteurs de la dépollution du Golfe de Tunis au traitement des effluents industriels, la SONEDE au soudage des canalisations en polyéthylène et l'ONAS à la réhabilitation des réseaux d'assainissement. Il a également étudié une station d'épuration "Filtres Plantés de Roseaux" au titre de la coopération décentralisée du Conseil Régional du Limousin.
- **Maroc** : le **CNFME** a réalisé le plan de formation de l'ONEP sur les thèmes des automatismes, télégestion et instrumentation. 4 sessions de formation ont été également réalisées pour des Régies marocaines (comptabilité analytique et indicateurs de performances). Le **CNFME** a également conçu le plan de formation "assainissement" de la RADEEMA.
- **Arabie Saoudite** : le **CNFME** a réalisé 40 kits pédagogiques pour Suez à Djeddah.
- **Yémen** : une formation sur la maintenance des stations d'épuration a été réalisée à Balhaf.
- **Djibouti** : l'ONEAD a confié au **CNFME** l'appui à la gestion commerciale des abonnés.
- **Tchad** : 2 formations sur la gestion des déchets municipaux ont été réalisées à N'djamena.
- **Niger** : la Ville de Paris a fait appel au **CNFME** pour l'évaluation de son programme de coopération Eau et Assainissement.
- **Burkina Faso** : le **CNFME** assure le pilotage du volet hydraulique de la coopération décentralisée du Conseil Régional du Limousin.
- **RD Congo** : l'Union Européenne a confié au **CNFME** le plan de formation pour la REGIDESO. Le **CNFME** a assuré pour le Comité International de la Croix Rouge des formations sur la consommation d'énergie en pompage.
- **Chine** : le **CNFME** contribue au renforcement des compétences sur l'usine de traitement des boues de Shanghai. ✓

EDF

L'OIEau construit de nouveaux pilotes pour la division Recherche et Développement d'EDF

Depuis 2007, l'OIEau conçoit, construit et met au point des pilotes d'essais pour les besoins d'études de la division Recherche et développement d'EDF. Cette collaboration s'est concrétisée en 2009 par la conception et la réalisation de deux nouvelles installations, pour le Centre Nucléaire de Production Electrique de Cattenom. Ces nouvelles installations viennent en complément du pilote de traitement d'eau déjà construit par l'OIEau.

➔ **La première installation (CASPER II)** permet d'augmenter les capacités de débit de l'unité existante et d'accroître le spectre de qualité d'eaux produites pour les essais. Basé sur une chaîne classique de traitement de l'eau (floculation, coagulation, filtration sur sable) le pilote offre de nombreuses possibilités de réglages (débits, températures, temps de séjour, qualité d'eau, etc.) permettant de faire varier à souhait les conditions d'expérimentation. Sa conception permet en outre de travailler, soit en série, soit en parallèle avec le pilote de décarbonation (CASPER I) réalisé en 2007 par l'OIEau.

Une interface homme-machine (type VIGEO de Schneider) couplée à un automate programmable assure la gestion et le contrôle d'un grand nombre d'informations, des interventions en temps réels sur les automatismes et l'enregistrement en continu des mesures.

➔ **La deuxième installation** facilite l'exploitation en continu des pilotes du laboratoire tout en réduisant les nuisances pour l'environnement. Composée d'un filtre-presses, d'un épaisseur et d'un système de conditionnement elle réduira fortement les temps passés pour l'élimination des boues produites par le laboratoire.

Au-delà de ces réalisations, l'OIEau a complété les systèmes de mesure et de supervision du laboratoire expérimental de Cattenom. Simultanément à la mise en place de nouvelles chaînes de mesures (Redox, pH, conductivité, température), la supervision initiée en 2008 a été étendue à l'enregistre-

Vue d'ensemble du pilote avant son départ pour Cattenom



ment de l'ensemble des mesures et à la gestion de la totalité des 4 boucles d'essais du laboratoire.

Pour satisfaire aux exigences de sécurité et de continuité de fonctionnement des installations, l'OIEau a développé un système de supervision redondant dont l'application secondaire est capable de prendre rapidement la relève en cas de défaillance d'un des ordinateurs.

✓



Les "Journées de l'OIEau"

Les "Journées de l'OIEau", qui s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques, sont devenues des rendez-vous incontournables pour les acteurs de l'eau.

Elles ont rassemblé plus de 680 participants en 2009.



Plus de 600 participants en 2009 !

Les thèmes abordés en 2009 :

- Epurations par filtres plantés de macrophytes,
- Pollutions émergentes en traitement de potabilisation,
- Innovations technologiques dans le secteur de l'épuration par boues activées,
- Gestion des contentieux avec les usagers,
 - Traitement des eaux pluviales,
 - Impacts des nouvelles exigences sur le coût du service et le prix de l'eau,
 - Responsabilités des services eau et assainissement,
- Innovations technologiques dans le secteur de l'épuration par boues activées,
- Production d'énergies alternatives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

La programmation 2010 portera sur les thèmes suivants :

- Alternatives domestiques à l'usage de l'eau, **le 11 mars à Paris,**
- Relève des compteurs à distance, **le 1^{er} avril à Limoges,**
- Micropolluants et stations d'épuration urbaines, **le 27 mai à Paris,**
- Choix de filières en assainissement non collectif, **le 17 juin à Paris,**
- Bilan carbone appliqué aux services eau et assainissement, **le 24 juin à Paris,**
- Indicateurs de performances, **le 30 septembre à Paris,**
- Intervention en espaces confinés, **le 12 octobre à Paris,**
- Innovations technologiques en traitement des boues, **le 18 novembre à Paris.**

Détails et modalités pratiques :

www.oieau.org/cnfme

✓

La Réunion

L'insertion passe par la formation aux métiers de l'eau

Le Département de La Réunion, avec l'appui de l'Europe, soutient des initiatives en faveur de chômeurs sans formation.

L'objectif est d'améliorer leur employabilité, en leur proposant d'acquérir des compétences sur un métier précis, dans un domaine présentant des débouchés réels, tel que la distribution de l'eau.

C'est dans ce contexte que l'Office Municipal de Développement Agricole et Rural de La Réunion (OMDAR), en charge de ce programme, a signé une convention de formation avec l'OIEau. Durant quinze jours, dès 2008, le CNFME a accueilli deux groupes de vingt stagiaires réunionnais, accompagnés et suivis dans leur projet par la Société d'Aménagement du Périmètre Hydro-agricole de La Réunion (SAPHIR), dont les activités sont centrées sur la distribution d'eau brute et potable.

Sur les plates-formes pédagogiques du CNFME, en conditions réelles de travail, ces agents ont obtenu la qualification "OIEau" en recherche de fuites, pose de canalisations et soudage des tubes et raccords polyéthylène.

Face au succès de l'expérience, les différents acteurs réunionnais impliqués, dont le Département de La Réunion, la SAPHIR et l'Agence d'Insertion de la Réunion, grâce au "Chèque Compétence", en partie financé l'Europe, ont reconduit l'opération en 2009 : ce sont dix réunionnais qui ont été, cette année-là, formés et qualifiés par l'OIEau.

Les formations aux métiers de l'eau qui ont été choisies répondent à un réel besoin de personnels compétents dans ce domaine délaissé par la formation initiale à La Réunion. ✓



Groupe réunionnais lors d'un stage de recherche de fuites

Mayotte

Appui à la réorganisation du service d'assainissement



Intervention sur le réseau d'assainissement à Mayotte

Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte intervient sur l'ensemble du territoire de Mayotte (17 communes et 180.000 habitants).

Comme le service d'assainissement collectif des eaux usées, de création récente, doit faire face à une insuffisance des infrastructures en réseaux de collecte et en unités d'épuration, le Syndicat réalise un important Programme d'Investissement (2008-2014), qui conduira à une forte augmentation de ses charges financières et d'exploitation.

L'optimisation des moyens du service est une priorité. Le Syndicat a chargé l'OIEau de réaliser une étude sur la restructuration du service d'assainissement et la définition d'une stratégie financière sur les 6 prochaines années.

Dans une première phase, le diagnostic technique et organisationnel (organisation, méthodes, moyens techniques et humains, pratiques d'exploitation) et l'audit financier de la régie actuelle ont permis de dégager des axes d'amélioration et des recommandations pour l'optimisation du fonctionnement et des coûts.

Un plan de formation a été proposé pour accompagner les personnels, afin de les préparer aux inévitables changements et d'améliorer des compétences nécessaires à ces évolutions.

Lors d'une deuxième phase, à partir des perspectives de développement envisagées et en tenant compte des adaptations réglementaires, l'OIEau établira plusieurs scénarii de stratégie tarifaire sur la période 2010-2016. ✓

"Les Cahiers Techniques de l'OIEau"

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



1	Les pompes centrifuges (nouvelle édition)	11	La télégestion des réseaux
2	Recherche de fuites (EP) (nouvelle édition)	12	La pose des canalisations (EP)
3	Réactifs de traitement d'eau potable	14	L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
4	Instruments de mesure	15	Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
5	Le comptage (nouvelle édition)	16	Le dioxyde de chlore
6	La robinetterie (EP)	17	La surpression
7	Réseaux d'assainissement	18	Le pompage des eaux usées
8	Nitrification, dénitrification, déphosphatation	19	L'alimentation en eau potable (nouvelle édition)
9	L'ozonation des eaux	HS	Qu'est-ce que l'épuration ?
10	La chloration des eaux (nouvelle édition)		

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org

Information - Documentation

EAUDOC

Les nouveautés 2009 !

"EAUDOC", la base documentaire de l'OIEau, est l'une des plus grandes ressources bibliographiques mondiales spécialisées sur l'eau. Elle couvre les domaines techniques, institutionnels, socio-économiques, ... et comprend 40 % des documents en français, mais majoritairement dans les autres langues européennes (60 %).

Les notices des articles de périodiques et des ouvrages sont disponibles en consultation en ligne (eaudoc.oieau.fr), en accord avec les droits de propriétés intellectuelles.



Afin d'alimenter "EAUDOC" dans les meilleurs délais, l'OIEau a créé des alertes électroniques qui surveillent en temps réel l'actualité des différents domaines de l'eau sur les sites Internet des éditeurs et collecte les notices des rapports, livres et notes techniques référencés sur les sites de nombreux organismes publics et privés français et internationaux.



AQU@VEILLE

Le service de veille de l'OIEau édite toutes les semaines la lettre électronique "Aquaveille" sur l'actualité du monde de l'eau qu'elle diffuse à ses abonnés.

Pour tout renseignement, contacter :

aquaveille@oieau.fr

www.oieau.org/documentation

"Les documents techniques sur l'eau"



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), a créé, avec l'appui technique de l'OIEau, un portail donnant accès aux documents scientifiques et techniques, ainsi qu'aux notices d'ouvrages et d'articles de revues scientifiques, sur l'eau et les milieux aquatiques.

Aujourd'hui, ce portail est alimenté par les contributions des six Agences de l'Eau, de

l'OIEau, du Ministère en charge de l'Ecologie, de l'Office de l'Eau de la Martinique, de l'Office de l'Eau de la Réunion, de l'ONEMA, de l'IFREMER, du CEMAGREF, du BRGM et de l'INERIS.

L'OIEau, avec l'appui de l'ONEMA, a assuré l'étude de faisabilité du portail, la définition de l'architecture technique sur le principe d'archives ouvertes (OAI), la spécification des règles de référencement, le développement du prototype du portail, la rédaction du cahier des charges fonctionnel. L'OIEau assure l'animation du portail.



"Les synthèses de l'OIEau 2009"

En 2009, l'OIEau et ses partenaires d'AgroParisTech et de l'ENGREF, ont publié 10 nouvelles synthèses :

- Le cycle de vie des systèmes d'assainissement de petite taille.
- Le rôle des Sociétés d'Economie Mixte (PPP Institutionnalisés) dans la gestion des services d'eau potable et d'assainissement en Europe.
- Les réacteurs biologiques séquentiels.
- Dessalement de l'eau de mer : bilan des dernières avancées technologiques et économiques.
- La gestion des ressources en eau souterraines transfrontalières dans le monde.
- La justification des coûts disproportionnés pour l'atteinte du "Bon Etat Ecologique" : cas des industries.
- L'assainissement dans les quartiers défavorisés des villes des pays en développement.
- L'évaluation des coûts environnementaux par l'analyse des accidents concernant l'eau dans différents Pays-Membres de l'Union Européenne.
- Analyse des outils et modèles reliant la productivité hydroélectrique et ses impacts économiques sur les usagers en aval des barrages.
- Mise en place de la GIRE dans les pays en développement.

La collection des "Synthèses de l'OIEau" est maintenant riche de plus de 150 titres.

Avec l'appui de l'ONEMA, des coopérations nouvelles ont été engagées avec notamment l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique), l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat) et l'EIVP (Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris), qui ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cet exercice.



<http://documentation.eaufrance.fr>

Abonnements - Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48 - E-mail : eaudoc@oieau.fr

Information - Documentation Sandre et SIE



Le Système d'Information sur l'Eau (SIE) est piloté, en France, par l'ONEMA et s'inscrit dans le Schéma National des Données sur l'Eau, qui a été conçu pour assurer la production des données nécessaires aux politiques de l'eau et à l'information du public.

Le **Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau - SANDRE** produit les spécifications permettant la bancarisation et l'échange des données relatives à la connaissance de l'eau et des milieux aquatiques qui garantissent l'interopérabilité technique du SIE.

Depuis 1993, l'**OIEau** assure le secrétariat technique de ce SANDRE.

L'année 2009 a été marquée par différentes améliorations, visant à rendre davantage de services aux usagers. Parmi celles-ci :

- Le nouveau site du SANDRE, qui offre un glossaire des termes du SIE, un nouveau moteur de recherche documentaire, ainsi que des services de consultation en ligne et de validation des documents de spécifications et de jeux de données de référence,
- La publication des documents de spécifications des Masses d'Eau, des groupes de paramètres, de la qualité des eaux superficielles continentales et de l'hydro-morphologie.

En 2009, le SANDRE a adopté une démarche qualité selon la norme ISO 9001.



<http://sandre.eaufrance.fr>

Le Schapi adopte le SANDRE

Au sein du Ministère chargé de l'Ecologie, le SHAPI (Service d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations) a la mission de prévoir les inondations et d'alerter les partenaires concernés. Pour mettre en place son système d'information, le SHAPI a demandé au SANDRE de produire quatre documents de spécification pour la bancarisation et l'échange de données relatives à la description des stations hydrométriques et aux processus d'acquisition des données.

Le SANDRE et la Directive "INSPIRE"

La Directive "INSPIRE" a pour but de créer une infrastructure européenne de données localisées, dans plusieurs domaines, dont celui de l'environnement. Sa mise en œuvre suppose que soient définies les métadonnées communes pour l'ensemble des thématiques concernées.

L'OIEau a été sélectionné par le "JRC", suite à un appel d'offres pour le "développement et le prototypage des spécifications techniques des installations de suivi environnemental concernant l'air, l'eau, les déchets et la biodiversité" et il intervient principalement sur le thème de l'eau et contribue à la réalisation de profils de données et de métadonnées harmonisés et des outils informatiques correspondants.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre du SEIS (Shared Environmental Information System) et participe de ce fait au système de rapportage au niveau européen.

Echange des données de contrôle sanitaire

Le Ministère chargé de la Santé utilise le Système d'Information en Santé-Environnement sur les Eaux (SISE-Eaux) pour gérer les analyses de contrôle sanitaire. Il a établi un protocole d'accord avec les distributeurs d'eau pour automatiser leurs échanges de données avec les DDASS, en utilisant les spécifications du SANDRE.

L'OIEau apporte un soutien à la mise en œuvre de ce protocole.

Ainsi, en 2009, l'OIEau a participé aux tests sur les échanges de données entre les différents systèmes d'information des acteurs. Il a également géré la mise à jour des données de référence.



Agence de l'Eau Adour-Garonne

Un projet de guide "Eau et Urbanisme"

Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Le nouveau SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 renforce les synergies entre les experts de l'urbanisme et ceux de l'eau pour l'élaboration des schémas de cohérence territoriale, des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.

Dans un contexte d'évolutions récentes de la législation, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a souhaité éditer un guide pratique sur l'eau et l'urbanisme comportant des fiches de cas illustratives des meilleures pratiques.

L'Office International de l'Eau est intervenu dans ce projet afin d'optimiser le "porter à connaissance" et de mettre en place des outils permettant de vérifier la compatibilité entre les sphères réglementaires "urbanisme" et "eau" dans les différents documents officiels.

Ce guide sera disponible courant 2010.

Contact :

François Touchais
Office International de l'Eau
f.touchais@oieau.fr



www.eau-adour-garonne.fr



Information - Documentation

Un bilan national de la surveillance des cours d'eau

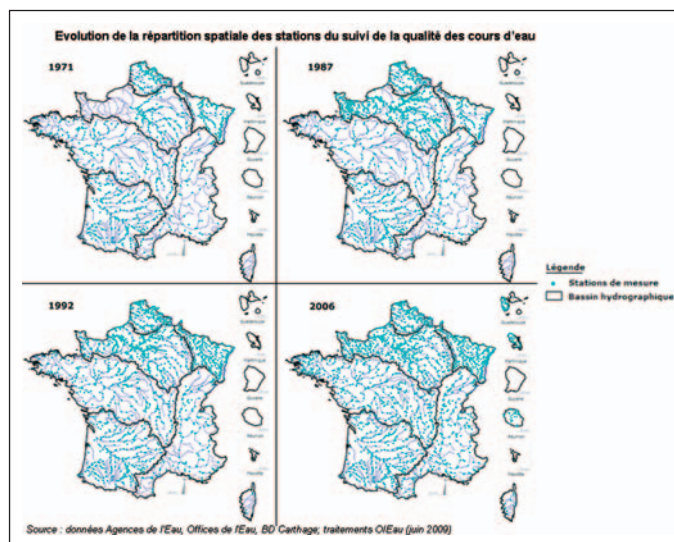
L'OIEau, dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'ONEMA, a réalisé un bilan national de la surveillance des cours d'eau.

Ce travail a fait l'objet de deux rapports :

- **"Les efforts de surveillance et de bancarisation des données relatives à la qualité des cours d'eau en France"** : document qui présente le contexte réglementaire, l'historique des réseaux de mesure et des outils d'évaluation de la qualité des rivières, puis caractérise les efforts de surveillance à l'aide d'indicateurs produits à partir des données disponibles dans la Banque Nationale des Données sur l'Eau (BNDE). Ces indicateurs (nombre de stations de mesure, nombre de paramètres, nombre d'analyses, chroniques d'analyses disponibles) permettent d'apprécier les évolutions liées aux phases historiques de la politique de l'eau de 1971 à 2007.

- **"Le bilan sur l'usage des indicateurs d'état chimique et écologique et des indicateurs de tendances"** : il s'agit d'une analyse des indicateurs les plus utilisés et des modes de représentation associés en matière d'évaluation de l'état chimique et écologique des cours d'eau et des tendances d'évolution. Par ailleurs, ce tome expose les perspectives (avec notamment le futur Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux) et soumet une liste de recommandations pour la mise en œuvre d'indicateurs à l'échelle nationale.

Ce bilan a été mené en étroite collaboration avec le BRGM qui a réalisé ce même bilan sur les eaux souterraines.



Assainissement Non Collectif

Près de 13 millions de français ne sont pas raccordables à un système collectif et on estime que 10 % à 20 % de la population sont concernés par l'Assainissement Non Collectif (ANC), en zone rurale et montagnarde d'habitat dispersé.

L'ANC présente un intérêt non négligeable dans de nombreux cas, mais il peut être à l'origine de pollutions, s'il n'est pas correctement conçu ou entretenu.

On note une certaine dérégulation technique et un manque de normalisation sur le terrain.

Cela entraîne un contexte défavorable pour une mise en œuvre efficace de l'ANC. Dans le cadre du "Plan National ANC", mis en place par le MEEDDM, avec l'appui de l'ONEMA, l'OIEau a entrepris plusieurs actions :

- un inventaire exhaustif des acteurs de l'ANC en France, en précisant leurs rôles, leurs compétences en matière de certification ou non et une analyse de leurs relations et interactions ;

- une comparaison internationale des acteurs de l'ANC, des réglementations et des techniques utilisées et de modalités de gestion de l'assainissement non collectif ;
- une analyse des modes de fonctionnement des Services Publics d'ANC (SPANC) et des Services d'Assistance Techniques à l'Assainissement Autonome (SATAA), en identifiant les missions qu'ils ont pris en charge (contrôle, réhabilitation, construction...);
- la détermination des coûts pour les usagers (propriétaires et locataires).

Il a été constaté que les installateurs doivent être mieux formés à la construction des systèmes et les agents de SPANC à l'analyse et au contrôle des situations rencontrées.

Conscients de ces difficultés, le MEEDDM et l'ONEMA ont demandé à l'OIEau de définir et de déployer les formations nécessaires, et d'élaborer des guides à destination des acteurs de l'ANC.



La nouvelle plate-forme de formation à l'ANC du CNFME à La Souterraine

www.oieau.org/documentation

Renseignements : Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48 - E-mail : cnide@oieau.fr

Agences de l'Eau

Une base de données des actions internationales



A l'initiative de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, les Agences de l'Eau françaises ont créé une base de données sur les projets de coopération qu'elles mènent à l'international dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la GIRE.

En 2008, l'OIEau a été chargé de structurer cette base de données, puis d'organiser les premiers flux d'informations sur les projets réalisés en 2006/2007, en proposant des procédures permettant d'obtenir des informations homogènes entre les Agences.

Un portail Internet permet une consultation des données via une interface cartographique ou par des menus spécifiques.

Après une première phase de validation du contenu de la base, les données sur les projets ont été exploitées dès la fin 2008, afin de produire divers indicateurs de suivi et d'éva-

luation des actions internationales demandés par le Ministère, tels que :

- **Des Indicateurs de réalisation** : montant des contributions financières par Agence, pays bénéficiaire et année ;
- **Des indicateurs de suivi du 9^e Programme d'Intervention des Agences de l'Eau** en matière de coopération internationale ;
- **Des indicateurs sur l'Aide Publique au Développement (APD)** dans le secteur de l'eau, en fonction des classifications OCDE des pays.

Ces indicateurs présentés sous forme de tableaux graphiques et cartes sont accessibles sur le site Internet.

En 2009, le travail de collecte d'information sur les projets réalisés en 2008 a été poursuivi et, à la demande des Agences, les rubriques du portail ont été complétées, avec notamment un accès à diverses fiches de synthèses "pays", notamment celles produites par l'OIEau, par la FAO dans le cadre d'Aquastat, par l'Agence Française de Développement et par le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes.

✓ www.aquacoope.org/ACODIA



www.eaudanslaville.fr

Le site Internet des Services Publics de l'Eau

Après deux années d'existence, le site Internet "Eaudanslaville" continue à faire de nouveaux adeptes ! Le nombre d'abonnés dans les services des eaux et d'assainissement, dans les services de l'Etat et les entreprises a doublé en 2009.

"Eaudanslaville" propose toute l'information utile aux gestionnaires de service public d'eau et d'assainissement.



Il comporte une veille sur l'actualité, une lettre électronique, un blog sur des thèmes d'expertise, une foire aux questions, des guides pratiques.

La partie réservée au rapport annuel du maire regroupe tous les éléments indispensables à la rédaction de ce document réglementaire (textes de références, glossaire, fiches détaillées, aide à la rédaction, questions réponses, ...).

Connectez-vous et découvrez toutes les dernières nouveautés de la réglementation dans une présentation claire et interactive.

✓ www.eaudanslaville.fr

Colloque

Concertation et gestion de l'eau

Dans le cadre de la valorisation des acquis des programmes de recherche "Concertation, Décisions, Environnement" et "Eaux et Territoires", le MEEDDM, l'Office International de l'Eau et ECOBAG ont organisé, les 26 et 27 février 2009, un colloque sur la concertation et la gestion de l'eau.

Sur la base d'un partage de bonnes pratiques en matière de concertation dans le domaine de l'eau, les participants (gestionnaires de l'eau, institutionnels, associations, chercheurs) ont échangé afin d'identifier les voies d'amélioration.

Le colloque a été divisé en deux temps forts.

Le premier a consisté à présenter un état de l'art de la concertation où se sont succédées des présentations de projets scientifiques et d'expériences de terrain.

Quatre ateliers se sont ensuite déroulés durant la seconde demi-journée :

- La concertation permet-elle d'atteindre l'efficacité environnementale ?
- Comment s'articulent les différentes échelles de la concertation dans la prise de décision ?
- Comment la concertation concourt-elle à l'identification des besoins de recherche ?
- La concertation dans la pratique nécessite des compétences nouvelles : lesquelles ? Qui sont ces "nouveaux" acteurs ?

Pour chacun des ateliers, une liste de recommandations soutenant le renforcement de la concertation a été dressée.

Un site Internet dédié permet d'accéder à l'ensemble des présentations ainsi qu'aux résultats des ateliers :

✓ www.concertation-environnement.fr



Recherche & Développement

Que sait-on de la littérature grise française sur l'eau ?

Le "Grenelle de l'Environnement" a souligné l'importance de la Recherche et du Développement dans le secteur de l'eau et des milieux aquatiques.

A la demande du **Comité National de l'Eau (CNE)**, l'**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)** a organisé la réalisation d'un inventaire des études et recherches menées dans le domaine de l'eau par les établissements publics et organismes de recherche et de leurs financements.

Une cartographie des acteurs de la R&D sur l'eau en France (Cart'Eau) a été établie.

Le CEMAGREF a pris en charge l'analyse de la production d'articles scientifiques.

L'**OIEau** a traité la "littérature grise", c'est-à-dire les études, notes techniques et autres documents sans ISSN/ISBN, réalisés ou co-produits par les organismes spécialisés.

Le travail de l'**OIEau** a été scindé en deux grandes étapes :

- La constitution sur la période 2002 à 2008, d'un corpus de la production documentaire des Agences de l'Eau, du CEMAGREF, de l'ONEMA, de l'IFREMER, et des Offices de l'Eau de la Réunion et de la Martinique ;
- Le traitement statistique de ce corpus pour mettre en évidence les thématiques et les zones géographiques étudiées, l'évolution de la production sur la période, les types de partenariat engagés, etc.

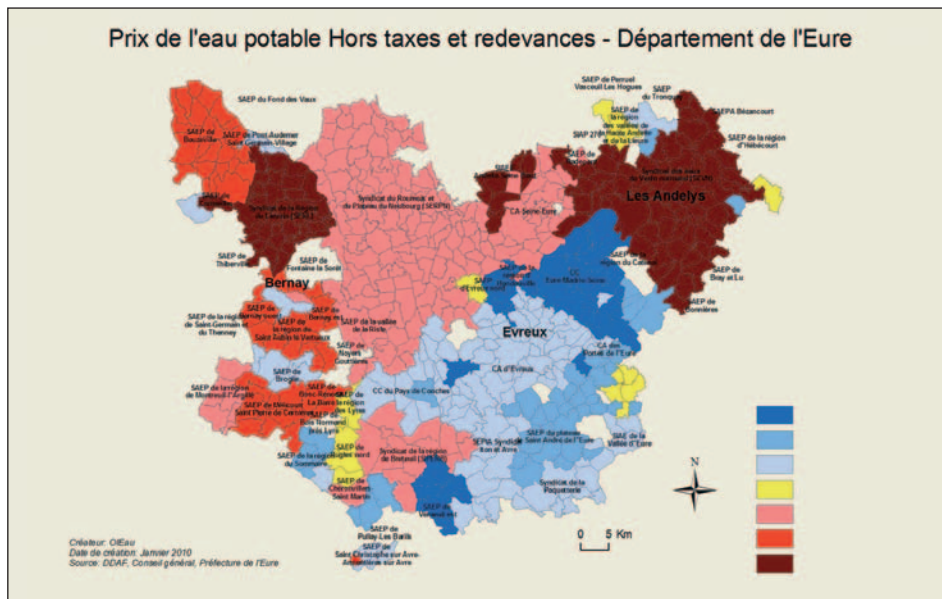
Ces résultats seront affinés en 2010 avec l'analyse de la production des autres contributeurs publics.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs issus de cette étude bibliométrique vont apporter les éléments nécessaires pour appuyer l'**ONEMA** dans sa mission d'animation du secteur de la R&D sur l'eau et les milieux aquatiques en France.



Département de l'Eure

Le prix de l'eau et de l'assainissement en 2009



Dans une démarche de transparence, le Conseil Général de l'Eure, en association avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, a créé dès 1997 "**l'Observatoire du Prix de l'Eau**".

Cet observatoire doit communiquer sur les différences du prix de l'eau entre les communes du département et identifier les facteurs qui peuvent être à l'origine de ces différences de prix, afin de fournir des repères aux élus responsables des services.

Une première étude a été réalisée en 1997, elle a été réactualisée en 1998 et 2002. Ces études ont fait l'objet de publications grand public.

Afin de prendre en compte les nouvelles évolutions liées à la gestion des services d'eau et d'assainissement depuis 2002, le Conseil Général a lancé une nouvelle étude en 2009 dont l'**OIEau** a été chargé et dont les conclusions ont été remises le 11 février 2010.



Les milieux humides agricoles

Un nouveau domaine d'intervention de l'OIEau

Le projet "milieux humides agricoles : perspective de recherche et de développement durable", piloté par la Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Vienne, a été retenu en 2008 par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, au titre de l'appel à projets de développement agricole et rural d'innovation et de partenariat.

Le coût du projet a été évalué à 887.000 €. 5 Chambres Départementales d'Agriculture, 2 Parcs Naturels Régionaux, la Chambre Régionale d'Agriculture, l'**OIEau**, le Conservatoire Botanique National du Massif Central, le GRESE (Université de Limoges) sont partenaires de ce projet.



L'**OIEau** est chargé du volet "communication / concertation" du projet.

En parallèle, la thématique de l'eau en agriculture entre en 2010 au catalogue des nouvelles formations du **CNFME**.

Le projet sur les milieux humides permettra de renforcer cet axe de développement.



Réseau International des Or

**Assemblée Générale Mondiale du RIOB
Dakar - 20 - 23 janvier 2010**

S'adapter aux effets du changement climatique dans les Bassins : des outils pour agir

Du 21 au 23 janvier 2010, 268 Délégués, venus de 41 Pays, représentants des Administrations Gouvernementales chargées de la gestion de l'eau, des Organismes de Bassin, des Institutions de coopération bi et multilatérales intéressées et du secteur associatif, se sont réunis à Dakar au Sénégal, dans le cadre de la huitième Assemblée Générale Mondiale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Les cinq tables rondes organisées à cette occasion ont permis de définir des actions concrètes pour adapter la gestion intégrée et participative des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, locaux, nationaux et transfrontaliers, ainsi que des eaux côtières qui leur sont liées, aux conséquences possibles du Changement Climatique sur les cycles hydrologiques.

A l'issue de leurs travaux, les Délégués ont adopté "La Déclaration de Dakar", dont les points principaux sont les suivants :

Inondations, pénuries, pollutions, gaspillages, maladies hydriques, destruction des écosystèmes : la gravité de la situation dans beaucoup de pays nécessite la mise en œuvre d'une gestion globale, intégrée et cohérente des ressources en eau, respectueuse des écosystèmes aquatiques et des territoires, pour préserver l'avenir et l'héritage de l'humanité. Il faut en particulier prendre en compte la situation des 276 fleuves et lacs, ainsi que des centaines d'aquifères dans le monde, dont les

ressources sont partagées par au moins deux pays riverains ou parfois beaucoup plus : leur gestion concertée est stratégique et prioritaire.

L'adaptation de la gestion de l'eau aux effets du changement climatique est une urgence mondiale !

Le changement climatique apparaît en effet désormais inéluctable et une de ses premières conséquences sera une aggravation de la fréquence et de l'impact des phénomènes extrêmes hydrologiques.

Même si des mesures ambitieuses étaient prises au niveau international par tous les pays pour réduire sensiblement leurs émissions de gaz à effet de serre, l'effet sur le climat ne serait perceptible, au mieux, que vers la fin du siècle.

Or, d'ores et déjà, depuis ces quarante dernières années, le nombre et l'intensité des inondations et des sécheresses se sont accentués, parfois de façon spectaculaire.

Il faut donc réagir vite, avant qu'il ne soit trop tard et il est clair que le seul contrôle des rejets de gaz sera insuffisant pour modifier cette évolution dans les délais.

Les ressources en eau douce seront directement affectées, et cela dès les toutes prochaines années, avec des impacts significatifs selon les régions et les scénarii envisagés.

Ces effets se cumulent en fait aux importantes pressions liées à la croissance démographique, à l'urbanisation et au développement.

Les conséquences démographiques, économiques et écologiques risquent d'être très importantes.

Les Bassins Versants des fleuves, des lacs et des aquifères sont les territoires pertinents pour organiser la gestion participative des ressources en eau et des milieux aquatiques, la coopération transfrontalière et les politiques d'adaptation indispensables pour anticiper les conséquences hydrologiques et hydrogéologiques de ces changements.

La protection contre les inondations doit passer par une approche coordonnée et il faut d'abord faire de la solidarité "amont - aval" le point d'orgue d'une gestion cohérente à l'échelle des bassins et des sous-bassins versants. Dans les bassins transfrontaliers en particulier, il faut encourager la coopération entre Etats riverains.

La disponibilité de l'eau douce, en quantité et qualité suffisantes, risque aussi d'être d'ici une génération un des principaux facteurs limitant du développement économique et social dans beaucoup de pays.

Le changement climatique va ainsi aggraver les problèmes structurels qui conduisent déjà à des pénuries d'eau dans de nombreuses régions : à ce propos, il est utile de faire la distinction entre sécheresse et pénurie, cette dernière étant d'abord liée à un déséquilibre permanent et structurel entre les ressources disponibles et les différents prélèvements.

La prévention de sécheresses à répétition ne peut plus se faire au cas par cas, mais doit être planifiée sur le long terme, en résolvant les problèmes structurels qui se posent.

Il est indispensable d'intensifier les efforts pour mieux gérer la demande et ainsi réduire les pressions sur les ressources spécialement en période de sécheresse, en particulier en réduisant les prélèvements pour l'irrigation, qui sont les plus importants dans beaucoup de régions.

Il faudra certes mobiliser de nouvelles ressources, et créer des réserves, mais en prenant soin de ne le faire qu'après avoir rationalisé les demandes en eau et seulement lorsque cela sera écologiquement acceptable et économiquement raisonnable.



Passage de la Présidence Mondiale du RIOB entre MM. Kóthay et Ould Merzoug

"Si les gaz à effet de serre sont responsables du réchauffement climatique, l'eau douce en est la première victime" !

Une action rapide permettra de réduire les coûts et les dommages : le RIOB s'inquiète du "coût de l'inaction" !

Organismes de Bassin - RIOB



268 Délégués de 41 Pays

Le développement de l'hydroélectricité peut contribuer à l'adaptation au changement climatique, tout en améliorant les conditions de vie des populations les plus pauvres.

Mais la construction de nouveaux barrages ne suffira pas sans la mise en œuvre de programmes d'économie d'eau et de recyclage, une gestion volontariste de l'eau assortie de mesures soutenues d'incitation à des usages plus rationnels facilités par l'éducation, l'innovation et des nouvelles technologies.

L'économie de l'eau, la recherche des fuites, le recyclage, la réutilisation des eaux usées épurées, la recharge des nappes, le dessalement d'eau de mer, la recherche sur des usages économes doivent devenir des priorités.

Dans un contexte de pression accrue sur les ressources en eau, il convient de souligner l'importance de l'irrigation pour laquelle la poursuite du scénario de "business as usual" serait irresponsable.

Nourrir le monde dès aujourd'hui et dans l'avenir suppose une agriculture moins consommatrice en eau et moins sensible aux aléas climatiques dans tous les pays.

Les agriculteurs seront parmi les premières victimes des fluctuations d'approvisionnement dues aux variations du climat.

Depuis les années 90, la Gestion par Bassin a connu un développement rapide dans de nombreux pays, qui en ont fait la base de leur législation nationale sur l'eau ou l'expérimentent dans des Bassins Pilotes nationaux ou transfrontaliers.

Aux côtés des Administrations Gouvernementales compétentes et des Autorités Territoriales concernées, **une participation à la prise des décisions** des représentants des différentes catégories d'usagers et associations de protection de la nature ou porteuses d'intérêts

collectifs, doit être organisée, notamment au sein de Comités ou Conseils de Bassin.

La Gestion par Bassin doit aussi s'appuyer sur des systèmes intégrés d'information, permettant de connaître les ressources et leurs usages, les pressions polluantes, les écosystèmes et leur fonctionnement, d'identifier les risques et de suivre les évolutions. Ces systèmes d'information devront servir de base objective à la concertation, à la négociation, à la prise des décisions et à l'évaluation des actions entreprises, ainsi qu'à la coordination des financements des différents bailleurs.

Les réseaux d'annonce des crues, des sécheresses et des pollutions doivent être améliorés et coordonnés pour mieux réagir face aux désastres naturels provoqués par les eaux et protéger les vies humaines et les biens.

Si l'existence du changement climatique ne fait plus de doute, des incertitudes importantes subsistent quant à son impact local et à la meilleure façon de faire face dans chaque situation : il est clair qu'il faut renforcer les recherches sur le climat à l'échelle de chaque grand bassin ou régions.

L'adaptation se fera sur la base de Plans de Gestion de Bassin, ou Schémas Directeurs, fixant les objectifs à atteindre à moyen et long terme.

Le processus de planification par bassin est le mécanisme le mieux approprié par lequel pourront être ajustées sur le long terme les demandes aux ressources en eau disponibles, afin d'éviter une pénurie persistante et apporter une réponse claire à la nécessité de gérer également les risques accrus d'inondations dans la plupart des régions du monde.

Les investissements nécessaires pour gérer durablement les ressources et les écosystèmes, ainsi que pour assurer l'exploitation des services collectifs, leur maintenance et

leur renouvellement demandent des moyens financiers considérables.

L'adaptation au changement climatique nécessitera en outre des financements additionnels.

Il faut donc envisager des ressources financières spécifiques et complémentaires en combinant des taxes administratives nationales ou locales, une tarification des services collectifs, des mécanismes de péréquation géographique et intersectorielle et des redevances de bassin spécifiques, incitant à la limitation des gaspillages et à la dépollution.

La coopération entre Pays Riverains doit, en particulier, être renforcée pour assurer la bonne gestion des fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers. Il est maintenant indispensable que des accords, conventions ou traités de coopération se multiplient ou soient consolidés entre les Pays Riverains de ces bassins partagés pour y instaurer une indispensable solidarité de bassin et y développer une vision commune de l'avenir.

Une mobilisation est indispensable pour que l'humanité gagne la "bataille de l'eau" et prépare l'avenir et une organisation à l'échelle des Bassins est une solution efficace qui mérite d'être développée et soutenue.

Les Organismes-Membres du RIOB disposent d'une expérience et d'une expertise qu'ils entendent mettre en commun et à la disposition de tous les Pays et Institutions qui voudraient les suivre dans une approche efficace de la Gestion par Bassin.

A l'issue de ses travaux, l'Assemblée a félicité les Autorités hongroises, et tout particulièrement **M. László Kóthay**, Secrétaire d'Etat hongrois chargé de l'Eau, pour la façon magistrale dont a été assurée la Présidence Mondiale du RIOB depuis l'Assemblée Générale de Debrecen en Juin 2007.

L'Assemblée a désigné à l'unanimité **M. Mohamed Salem Ould Merzoug**, Universitaire, ancien Ministre et actuel Haut Commissaire de l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), **comme nouveau Président Mondial du RIOB**, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra courant 2013 au Brésil.

www.riob.org

Réseau International des Or

V^{ème} Forum Mondial de l'Eau
Istanbul - 16 - 22 mars 2009

5th WORLD WATER FORUM
ISTANBUL 2009



Session officielle 3.1 : "Gestion de bassin et coopération transfrontalière"



du Forum, ont laissé une large place au débat et à des discussions riches et animées, parfois même enflammées, voire passionnées !

Des questions, comme le statut "international" ou non des eaux transfrontalières, les modalités de réalisation et de financement d'ouvrages communs, la ratification de la Convention des Nations Unies de 1997 ou la gestion des aquifères trans-

frontaliers ont vu s'affronter des positions divergentes, exprimées parfois avec véhémence, notamment de la part de nos nombreux collègues turcs, montrant qu'il est encore difficile d'arriver à un réel consensus général.

Mais une très large majorité des participants ont convergé sur l'intérêt que présentent les approches par bassin, nationales et transfrontalières, pour faire face aux grands défis mondiaux de la gestion des ressources en eau.

En prenant en considération ces nombreuses contributions, et en dehors des positions les plus radicales, **les conclusions et recommandations générales des débats peuvent être résumées comme suit :**

- Une forte volonté politique et des engagements à long terme sont indispensables pour instaurer une gestion par bassin et la coopération transfrontalière, permettant de faire face aux changements futurs,

- Des progrès significatifs ont d'ores et déjà été réalisés depuis les années 90 avec les réformes engagées dans de nombreuses régions et pays dans le monde. **L'expérience acquise permet aujourd'hui de dire que la gestion intégrée des ressources en eau, organisée au niveau des bassins, des fleuves et des aquifères, apporte de réels avantages.** Ces expériences permettent de proposer des orientations utiles aux pays qui souhaitent mettre en œuvre une gestion efficace de bassin et renforcer leur coopération transfrontalière.

Les progrès réalisés jusqu'ici restent cependant insuffisants pour permettre de s'adapter à un monde en grande mutation. Des stratégies adaptatives orientées vers le maintien de l'intégrité des bassins versants et des systèmes aquifères devraient devenir la norme des politiques nationales et internationales.

Cela suppose :

- ① que **les eaux de surface soient gérées au niveau des bassins des rivières et des lacs et les eaux souterraines au niveau des aquifères ;** quand ces deux ressources sont utilisées ensemble, elles doivent être gérées conjointement ;
- ② que **les informations essentielles, qualitatives et quantitatives, soient produites et rendues accessibles** sur les ressources, leurs usages, les pressions polluantes, les écosystèmes et leurs fonctions, le suivi de leurs évolutions, l'évaluation des risques et l'économie du secteur. Cette information doit être utilisée comme une base objective pour le dialogue, la négociation, la prise des décisions et le suivi de leur application, ainsi que pour la coordination des financements des différents donneurs ;
- ③ que les Administrations Gouvernementales concernées et les Autorités Locales, les représentants des différentes catégories d'utilisateurs de l'eau et des associations de protection de l'environnement ou d'intérêt public participent à la prise des décisions. **Cette participation gagnerait à être organisée dans des Comités ou Conseils de Bassin.**
- ④ que **des Plans de Gestion ou Schémas Directeurs de Bassin fixent clairement les objectifs à atteindre à long terme** pour garantir l'intégrité des ressources en eau ;
- ⑤ que **les moyens de formation et d'éducation consacrés à la mise en œuvre de la coopération et à la gestion par bassin, augmentent de façon significative ;**

A l'heure des bilans : des progrès tangibles pour la gestion de bassin et la coopération transfrontalière.

Le thème de la Gestion de Bassin et de la Coopération Transfrontalière a été largement discuté durant le récent Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul.

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et l'UNESCO se sont vus confier la tâche de coordonner les cinq sessions officielles du thème 3.1 entièrement consacré à ce sujet et qui a fait l'objet d'une large mobilisation préparatoire, depuis plus d'un an :

- Plusieurs réunions régionales ont été organisées en 2008 avec nos partenaires, notamment à Solo-Surakarta (Indonésie), à Venise (Italie), à Moscou (Russie), à Saragosse (Espagne), à Sibiu (Roumanie), à Rio (Brésil), etc., ainsi qu'un événement parallèle durant la CDD 16 à New-York,
- Plus de 200 contributions ont été reçues sur le site Internet du Forum ou directement par les coordonnateurs.

Ces cinq sessions, qui se sont tenues les 20 et 21 mars 2009, ont permis d'entendre 63 communications d'organisations très diverses, représentant tous les courants d'opinions et les différentes parties du monde, dont une forte proportion d'Organismes de Bassin présentant leur expérience concrète de terrain. Les sessions, qui se sont tenues dans une salle bondée où se sont massés plus de 450 participants durant la presque totalité des 12 heures réservées dans le programme officiel

Organismes de Bassin - RIOB



Un public nombreux et passionné

6 que soient mobilisés les moyens financiers nécessaires pour couvrir les besoins des pays dans ce domaine, en tenant compte de leurs particularités socio-économiques, culturelles, ou géopolitiques. **Il est nécessaire d'établir partout des systèmes de financement complémentaires basés sur la participation et la solidarité des usagers.** Des redevances de bassin peuvent permettre l'application des principes "utilisateur - payeur" et "pollueur - payeur" et peuvent avoir un effet incitatif sur la réduction des consommations et le contrôle des pollutions.

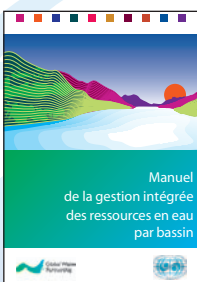
Comme l'inventaire mondial des bassins et des systèmes aquifères transfrontaliers et de leurs particularités techniques et socio-économiques est aujourd'hui réalisé, notamment dans le cadre des projets soutenus par les Programmes comme "PCCP, WWAP, ISARM, EU - WFD, EUWI, INBO - AP, GEF" ou autres, **des conventions et accords appropriés devraient être conclus entre les pays riverains concernés.** De plus, des accords de coopérations doivent être négociés au niveau mondial et régional et à celui des bassins et des aquifères pour y assurer la coopération nécessaire.

De même, des Institutions, comme des Organismes de Bassin, doivent être créées pour faciliter la coopération transfrontalière et renforcer la communication et le dialogue entre les partenaires.

Les instruments juridiques existants ou en développement, ainsi que les outils techniques adaptés et les expériences acquises doivent être plus largement diffusés, grâce aux efforts des Agences et des Réseaux d'Organismes de Bassin, pour assurer la promotion de la gestion des ressources en eau transfrontalières.

En parallèle des sessions officielles du Forum, plusieurs événements parallèles, associant le RIOB, dont le Secrétariat Technique Permanent est assuré par l'Office International de l'Eau, ont permis de présenter un large éventail d'expériences de terrain et des échanges directs entre responsables d'Organismes de Bassin, en particulier la rencontre organisée entre responsables et experts chinois et européens dans le cadre du **"Programme Chine - Union Européenne pour la Gestion de Bassins"** et la rencontre entre les responsables de l'**Autorité du Bassin du Pô** en Italie et leurs homologues de plusieurs grands fleuves d'autres continents.

La session régionale "Europe" a permis de présenter l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau et de la Convention de 1992 de l'UNECE, dite d'Helsinki.



Durant le Forum, la publication conjointement par le "Global Water Partnership - GWP" et le Réseau International des Organismes de Bassin - RIOB du "Manuel de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par Bassin", qui présente 84 exemples d'actions de terrain, permet de confirmer le réalisme des recommandations avancées :

La déclaration ministérielle du Forum apporte son soutien "à la mise en œuvre d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau des bassins et des systèmes aquifères, dans chaque pays, et, si approprié, dans le cadre d'une coopération internationale, pour satisfaire équitablement les demandes économiques, sociales et environnementales et, entre autres, prévenir l'impact des changements globaux, en prenant en compte les intérêts de tous les partenaires, par l'utilisation de processus participatifs pour la prise des décisions et la planification, tout en créant des liens entre les secteurs concernés pour arriver à des solutions qui bénéficient à tous".

Les Ministres ont également déclaré qu'ils allaient "renforcer la prévention des pollutions émises dans les eaux de surface et souterraines par

tous les secteurs, en appliquant de façon appropriée le principe "pollueur - payeur"... , qu'ils étaient résolus à développer, appliquer et renforcer des plans et programmes transnationaux, nationaux et/ou locaux pour anticiper et prévenir les effets possibles des changements globaux, ..., qu'ils s'efforceraient d'améliorer les systèmes de monitoring concernant l'eau et qu'ils s'assureraient que les informations utiles seront rendues accessibles librement à toutes les populations concernées, y compris dans les pays voisins". Enfin, ils ont aussi déclaré "qu'ils prendraient, de façon appropriée, des mesures tangibles et concrètes pour améliorer et promouvoir la coopération pour assurer un usage durable et la protection des ressources en eau transfrontalières grâce à des actions coordonnées entre pays riverains, en conformité avec les accords existants et/ou d'autres arrangements appropriés, prenant en compte les intérêts de tous les pays riverains concernés. Ils travailleront à renforcer les institutions qui existent et à en développer de nouvelles et, si nécessaire, appliquer les instruments nécessaires pour améliorer la gestion des eaux transfrontalières".

Bien sûr, certains feront remarquer que ces formulations peuvent prêter à interprétation et évidemment tous les problèmes ne vont pas être réglés comme par miracle, tant certaines positions restent encore éloignées, mais indiscutablement la gestion par bassin et la coopération transfrontalière ont marqué des points durant le Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul ! L'ensemble des communications et des photos de ces événements, organisés durant le dernier Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul du 15 au 22 mars 2009, peut être consulté et téléchargé sur le site Internet du RIOB.

www.riob.org

www.unesco.org

www.worldwaterforum5.org



La session de synthèse finale

Vème Forum Mondial de l'Eau



Session Régionale Europe



La session sur la DCE organisée par le RIOB

Le RIOB a également assuré la rédaction du chapitre sur la **Gestion Intégrée par Bassin et la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE)** du Document Régional Européen.

L'objectif de cette table ronde était de montrer comment l'expérience acquise en Europe peut bénéficier à d'autres régions du monde.

Le 17 mars 2009, au Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, avait lieu la **Session Régionale Europe coordonnée par le Partenariat Européen pour l'Eau (European Water Partnership - EWP)**.

La deuxième partie de cette Session Régionale Europe était consacrée au rôle de l'Europe dans le Monde et le RIOB avait été chargé d'organiser **une table ronde sur la Gestion par Bassin et la Coopération Transfrontalière**.

Les débats ont mis en lumière le caractère structurant de la **Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000**, qui apporte des outils opérationnels pour la Gestion par Bassin, comme l'a rappelé dans son intervention M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du RIOB et Directeur Général de l'OIEau.



"Coopération UE - Chine sur la Gestion de Bassin"

Durant le Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, la Commission du Fleuve Jaune, le RIOB et le Programme de Coopération UE - Chine pour la Gestion par Bassin ont organisé, le 18 mars 2009, une journée d'échanges entre les Autorités de Bassins de Chine et d'Europe.



La journée d'échanges entre les Autorités de Bassins de Chine et d'Europe

La Session Européenne, durant laquelle MM. Van Alphen, Jacky Cottet, José Smits et Pierre Roussel, nouveau Président de l'OIEau, ont présenté la situation aux Pays-Bas, en France et en Wallonie, était co-présidée par MM. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau et Yang Xiaoliu, Professeur à l'Université de Pékin.

La table ronde finale, présidée par M. Laszlo Kothay, Président Mondial du RIOB, a réuni dix grands témoins autour de deux thèmes : le Changement Climatique et le benchmark

king des politiques de Gestion Intégrée par Bassin, notamment avec la présentation du projet d'Indicateurs de Performances (KPI) pour les Bassins Transfrontaliers Africains.



www.riob.org

5th WORLD WATER FORUM
ISTANBUL 2009



Washington USA

Forum International : "Les effets du changement climatique sur l'eau" 28 - 29 janvier 2010



L'"Association des Agences de l'Eau Métropolitaine" (AMWA), la "Water Research Foundation" (WaterRF), la "Water Utility Climate Alliance" (WUCA), l'"International Water Association" (IWA) et l'"American Water Works Association" (AWWA) ont organisé à Washington, les 28 et 29 janvier 2010, un Forum International sur "Les effets du changement climatique sur l'eau".

Ce forum avait pour objectif d'encourager les Dirigeants des Services des Eaux américains à créer, avec leurs collègues internationaux, un réseau pour sensibiliser les décideurs politiques sur les impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau et sur les nécessités d'adaptation pour les Services des Eaux.

Mme Jacqueline Mac Glade, Directrice de l'Agence Européenne de l'Environnement, a présenté la situation en Europe et **Mme Jane Lubchenco**, Administratrice de l'Administration Nationale pour les Océans et l'Atmosphère, les priorités du Gouvernement Fédéral des USA.

M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'**Office International de l'Eau**, a été invité à présenter en introduction des travaux, les recommandations de l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB, qui venait de se tenir à Dakar, la semaine précédente, sur "**l'Adaptation aux effets du changement climatique dans les Bassins**".



www.waterclimateforum.org

Un guide de la gestion des aquifères transfrontaliers

L'eau souterraine représente 98 à 99 % du volume total d'eau douce existant sur la planète. Elle s'écoule dans des systèmes aquifères qui peuvent s'étendre sur des dizaines, des centaines ou même, des milliers de kilomètres.

Actuellement, plus de la moitié de la population dans le monde dépend des eaux souterraines.

A l'échelle mondiale, 65 % de l'eau souterraine prélevée sert à satisfaire les besoins de l'agriculture, 25 % les usages domestiques, et 10 % ceux de l'industrie, activités minières et énergétiques incluses. Toutefois, cette répartition est très contrastée d'une région à l'autre : dans de nombreux pays développés, l'eau souterraine représente une ressource importante pour l'eau potable, comme en Europe où elle couvre 70 % des besoins. Dans les régions plus arides, elle représente là aussi la principale ressource d'eau potable, comme en Arabie Saoudite et en Libye, au Yémen, au Pakistan et au Tchad, en Inde, ou encore en Algérie et au Niger.

Cette ressource stratégique, nécessaire au développement socio-économique, doit donc faire l'objet d'une attention particulière et d'une gestion durable.

C'est d'autant plus vrai si les aquifères sont transfrontaliers.

La gestion des ressources en eau transfrontalières, partagées entre différents Etats souverains reste, en effet, un problème délicat. A ce jour, beaucoup d'efforts ont déjà porté sur la gestion des eaux de surface transfrontalières, qui ont permis, d'une part, de créer des Organismes de Bassins Hydrographiques Transfrontaliers et, d'autre part, de lancer des démarches

de réflexion et d'échanges d'expériences, comme celle menée dans le cadre du RIOB.

En revanche, relativement peu d'actions concernant les aquifères transfrontaliers ont encore été menées, à l'exception de celles conduites dans le cadre d'un nombre restreint de projets portant sur quelques grands aquifères.

Et pourtant, plus de 270 aquifères transfrontaliers ont déjà été recensés à ce jour dans le monde par le programme ISARM de l'UNESCO - PHI.

Ces systèmes aquifères sont soumis à des pressions croissantes, liées au développement des activités humaines, notamment de l'agriculture, et aux changements climatiques. Dans la plupart des zones arides et semi-arides, ces ressources en eau souterraine sont "fossiles" et ne se renouvellent donc pas ou quasiment pas. **Leur utilisation rationnelle n'en est que plus cruciale.**

Pour éviter la dégradation de ces aquifères, pour ne pas déshériter les générations futures d'un patrimoine auquel elles ont le droit de prétendre, et pour prévenir les conflits entre Etats sur l'exploitation partagée de ces ressources, **il est primordial d'instaurer un dialogue et une collaboration durables entre toutes les parties prenantes.**

Ceci nécessite la définition d'objectifs communs et de stratégies adaptées, mais aussi et surtout la conception et la mise en place de structures de gestion ayant une compétence transfrontalière. Une bonne connaissance des caractéristiques et du fonctionnement des systèmes aquifères est également impérative, sans quoi aucune décision rationnelle ne pourra être prise.

C'est ce qu'a entériné la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies de décembre 2008.

Afin de contribuer à mettre en place une gestion appropriée des aquifères transfrontaliers, l'Agence Française de Développement, avec ses partenaires, le BRGM, l'UNESCO, l'OIEau et l'Académie de l'Eau, a lancé une étude méthodologique, qui vise à élaborer un guide opérationnel pour la gestion des eaux souterraines partagées, destiné aux Autorités politiques et administratives concernées.

Ce guide mettra notamment en évidence les problèmes liés à la gestion de ces ressources, fera le point sur l'état de l'art et sur les pratiques en cours, présentera des exemples d'aquifères transfrontaliers sur plusieurs continents et les enjeux qu'ils représentent, et proposera un ensemble de recommandations, en vue de mettre en place une gestion efficace des eaux souterraines transfrontalières. La maquette du guide a été présentée à l'occasion de l'Assemblée Générale du RIOB à Dakar du 20 au 23 janvier 2010.

Agence Française de Développement
frouink@afd.fr - parent@afd.fr

www.afd.fr

UNESCO

a.aureli@unesco.org - r.stephan@unesco.org

www.unesco.org

BRGM

d.pennequin@brgm.fr - h.machard@brgm.fr

www.brgm.fr

OIEau

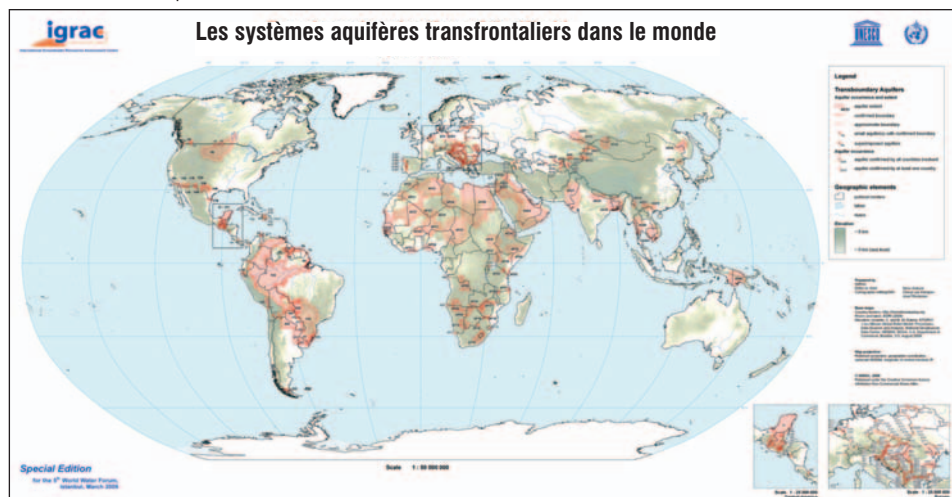
dg@oieau.fr - c.noel@oieau.fr

www.oieau.org

Académie de l'Eau

academie@oieau.fr - rama.martina@aesn.fr

www.academie-eau.org



La formation dans le secteur de l'eau est un investissement rentable !



D'importants investissements sont réalisés chaque année dans les infrastructures d'eau potable, d'irrigation et d'assainissement dans le Monde, par les Etats, les services et les sociétés d'eau. Mais pour assurer la pérennité de ces infrastructures, leur bon fonctionnement et améliorer la qualité des services, les compétences en gestion, exploitation et maintenance, tant aux niveaux des cadres, que des chefs d'équipes ou des employés et ouvriers travaillant dans le secteur de l'eau, restent trop souvent encore insuffisantes.

Les principaux acteurs prennent de plus en plus conscience des enjeux pour les services des eaux d'une meilleure gestion des ressources humaines et ils mesurent les importants besoins de formation professionnelle. **Ces besoins sont énormes** ; ce sont des dizaines de milliers d'agents de tous niveaux, mais majoritairement de faible niveau hiérarchique, qui doivent être mis au service de la gestion de l'eau dans le Monde et dont il faut assurer la formation.

L'efficacité des services d'eau potable, d'irrigation collective et d'assainissement, ne peut être atteinte sans un renforcement significatif des compétences et capacités professionnelles des personnels.

Les efforts des bailleurs, visant à inclure une composante formation professionnelle dans leur approche par projet, permettent certes d'améliorer la situation, mais ne suffisent pas à garantir la pérennité et le bon fonctionnement des infrastructures.

Cette pratique induit même un éclatement des actions de formation et un manque de vision transversale au niveau de chaque pays sur le secteur de la formation professionnelle pour les besoins du secteur de l'eau.

La mise à niveau des compétences demande une action coordonnée et pérenne au niveau national en vue d'organiser les actions à mener :

- identification des besoins de formation,
- élaboration d'une offre de formation efficace,
- mobilisation des moyens pour réaliser ces formations,
- évaluation et suivi des effets de la formation,
- création des modalités financières pouvant soutenir la formation dans la durée.

De nombreux centres de formation dans le Monde ne peuvent pas atteindre un niveau suffisant de professionnalisation pour proposer une offre de formation durable, ce qui est aggravé par un engagement au coup par coup des bailleurs de fonds. Les actions de formation manquent ainsi d'accompagnement et de progressivité. Elles ne sont pas assez soutenues par une volonté politique dans la majorité des Pays.

La "Formpro" du secteur de l'eau est donc essentielle, rentable et c'est un métier.

Le **RICFME** tiendra le mercredi 17 mars 2010, durant le 15^{ème} Congrès de l'Association Africaine de l'Eau, à Kampala en Ouganda, une session sur la formation professionnelle dans le secteur de l'eau intitulée :

"Formation professionnelle technique aux métiers de l'eau et de l'assainissement".

Les objectifs de la session sont les suivants :

- ❖ Identifier les enjeux de la formation professionnelle du secteur de l'eau en Afrique,
- ❖ Elaborer un plan d'action pour son développement,
- ❖ Identifier les méthodes et moyens permettant d'assurer sa pérennité dans les services des eaux africains.

Fort de ce constat, les centres de formation aux métiers de l'eau existant dans différentes régions du Monde, se sont organisés en créant en décembre 2008 le Réseau International des Centres de Formations aux Métiers de l'Eau (RICFME).

Une réunion du Bureau du Réseau s'est tenue les 7 et 8 décembre 2009, à Rabat, pour décider des activités prioritaires :

- ♦ Animation d'un séminaire sur la formation professionnelle au Congrès de l'Association Africaine de l'Eau (AAE) à Kampala, le 17 mars 2010 ;
- ♦ Ouverture du site "ricfme.org" et publication régulière d'une lettre électronique du Réseau ;
- ♦ Organisation d'un séminaire en fin d'année 2010 qui pourrait se tenir à Ouagadougou, sur la thématique de l'offre régionale de formation professionnelle en Afrique et l'évaluation de son impact sur la durabilité des investissements.

Le Bureau a adopté "**la Déclaration de Rabat**" qui fixe la doctrine du **RICFME** pour renforcer la formation professionnelle aux métiers de l'eau dans le Monde.



La réunion des membres du bureau à Rabat

www.ricfme.org

Les Systèmes d'Information sur l'Eau

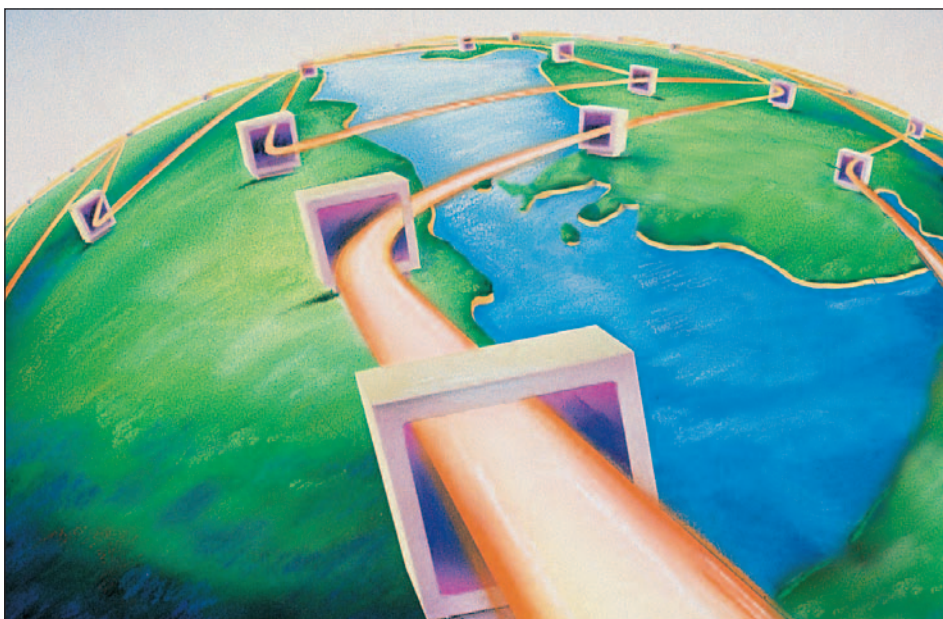
On ne peut bien gérer que ce que l'on connaît !

L'accès à une information fiable sur l'état et l'évolution des ressources et des usages de l'eau est un enjeu majeur pour l'élaboration et le suivi de toute politique cohérente et efficace dans ce secteur : qu'il s'agisse des actions réglementaires, de la planification, de la gestion des services et des risques ou de l'information du public, les gestionnaires des ressources en eau, les organismes internationaux, régionaux et transfrontaliers, les services nationaux, les collectivités et les opérateurs, ... ont besoin de disposer d'informations actualisées et pertinentes.

L'OIEau assure en particulier en France, depuis 1992, l'animation et le développement du "Service National d'Administration des Données et Référentiels sur l'Eau" (SANDRE) dans le cadre du Système français d'Information sur l'Eau.

Depuis 20 ans, l'Office International de l'Eau est à la pointe des évolutions techniques et met son expertise de la gestion des données et des informations sur l'eau à la disposition des Autorités régionales, nationales et de bassin, afin de leur permettre de créer et développer leurs propres outils et procédures d'administration et valorisation des données sur l'Eau :

- 1 **Création de Systèmes d'Information sur l'Eau (SIE) régionaux, nationaux ou de bassin,**
- 2 **Développement des bases de données et des Systèmes d'Information Géographiques** (indicateurs de la GIRE, les comptes de l'Eau, la gestion des permis d'usages, ...),
- 3 **Création de catalogues des sources d'informations sur l'eau,** car la multiplicité des producteurs et des sources de données entraîne souvent des pertes de temps considérables pour identifier l'information utile et préciser les conditions d'accessibilité. L'élaboration de catalogues sur Internet facilite l'inventaire et l'identification des données disponibles dans le cadre de démarches participatives avec les producteurs/gestionnaires d'informations.



4 **Elaboration de portails "Web" d'information sur l'eau.**

Ces portails Web, développés au niveau régional, national ou d'un bassin, permettent la diffusion des informations générales auprès du public et facilitent le partage d'informations spécifiques entre partenaires (données, documents, calendrier). Ils donnent aussi accès aux outils de mise à jour et d'exploitation des données (bases de données et meta-données, tableaux, graphiques, informations cartographiques, Web mapping/ interfaces cartographiques en ligne, et à des informations documentaires (réseaux de centres documentaires, bibliométrie, ...).

Dans le cadre de la coopération internationale, l'OIEau participe ainsi à de nombreux projets dans le monde, comme par exemple :

- ◆ SADIeau : Système Africain d'Information et de Documentation sur l'Eau,
- ◆ SEMIDE : Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau,
- ◆ ACODIA : Base de données des actions internationales des Agences françaises de l'Eau,
- ◆ l'Observatoire Régional de l'Eau en Afrique de l'Ouest,
- ◆ le portail Web de l'Autorité du Bassin de la Volta,

- ◆ le mécanisme d'observation sur l'eau en Méditerranée,
- ◆ la gestion de la qualité des eaux du Nil en Egypte,
- ◆ des applications de Web mapping sur la gestion de l'eau des Bassins Palmas et Manuel Alves, Etat du Tocantins, Brésil,
- ◆ les bases de données pour la gestion des permis d'exploitation des ressources en eau au Kosovo,
- ◆ le système d'information sur les aspects économiques de la gestion de l'eau (permis, redevances, ...) en Bulgarie,
- ◆ le projet de "renforcement des capacités d'administration des données pour l'évaluation et le suivi des ressources en eaux transfrontalières" des Pays d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale, dans le cadre de l'UNECE,
- ◆ l'appui à l'organisation d'un catalogue de métadonnées Euro-méditerranéen, compatible avec le Système d'Information sur l'Eau Européen (WISE) et la Directive INSPIRE.

www.oieau.org

L'accès à l'information, un enjeu pour le développement du secteur de l'eau en Afrique



SADIEau est un projet cofinancé par la Facilité Eau de l'Union Européenne et le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes. Il est piloté par un consortium de partenaires du Nord et du Sud : le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) et son secrétariat, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), l'Office International de l'Eau (OIEau), le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) et le Centre de Développement et d'Ingénierie sur l'Eau (WEDC).

Les premières réunions du Comité de pilotage de SADIEau se sont tenues à Paris à l'OIEau en avril 2007 et en octobre 2007 à Dakar, au siège de l'OMVS.

Le consortium qui pilote SADIEau a réalisé dès le démarrage une enquête auprès d'une vingtaine de structures, réparties sur tout le continent africain, afin d'identifier l'intérêt des acteurs africains pour ce projet, leurs besoins et leurs attentes, leur potentiel technique pour collaborer.

Le principe de SADIEau repose sur deux grandes composantes :

- ◆ **Un réseau de partenaires** sur tout le continent africain, constitué d'organisations de gestion de l'information, de centres documentaires publics ou privés, de gestionnaires de bassin, d'ONG, de bureaux d'ingénierie, ...
- ◆ **Un système d'information**, sous la forme d'un site Internet, "le portail SADIEau", constitué d'articles, de notices bibliographiques, d'outils sur la gestion intégrée des ressources en eau, des liens vers d'autres sites, ... Sa mise à jour est effectuée par le Réseau de partenaires.



Réunion du Comité de Pilotage de SADIEau - Dakar - janvier 2010

Les activités de SADIEau visent à faciliter :

- le partage d'expériences et l'accès à l'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau en Afrique ;
- la traduction de documents clés franco, luso et anglophones africains,
- la diffusion auprès des bénéficiaires finaux des résultats de la recherche, par un meilleur dialogue entre acteurs et chercheurs et une meilleure intégration des résultats de recherche pour répondre aux besoins et demandes émanant du terrain.

La démarche SADIEau ne vise pas à remplacer les centres de gestion de l'information existants, mais au contraire à les mettre en valeur et à faciliter l'accès à l'information qu'ils gèrent, à référencer l'information de qualité sur le secteur de l'eau en Afrique et proposer un accès gratuit à cette information, via un portail Internet.

Un Réseau de partenaires

12 partenaires, appelés Points Focaux (PF), répartis en Afrique francophone et anglophone ont été identifiés par le Comité de pilotage SADIEau. Un Point Focal est constitué d'une structure et de son Réseau spécialisés dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement, irrigation, GIRE, gestion de bassins, ...). Il contribue à l'alimentation du portail SADIEau et participe à l'élaboration de produits d'intérêt commun sur des thèmes pré-définis par la collectivité SADIEau : des lettres d'information thématiques, des guides, des synthèses thématiques ou géographiques, des conférences, ...

Le projet forme les responsables de ces Points Focaux aux modalités pratiques de gestion de l'information et à toutes compétences nécessaires pour alimenter le portail SADIEau.

Des sous-réseaux peuvent être créés pour réaliser les produits SADIEau.

Le Système d'Information

Le "portail SADIEau", opérationnel depuis janvier 2009, est une vitrine de l'information panafricaine ; il ne crée pas l'information mais oriente vers l'information. Il identifie et répertorie les informations disponibles chez ses partenaires détenteurs de l'information (PF) et renvoie le visiteur vers leur site Internet.

Une base de connaissance est au cœur du Système, constituée de notices documentaires renseignées par les Points Focaux.

Ce portail propose :

- ❖ un moteur de recherche, qui identifie l'information disponible chez les différents partenaires,
- ❖ des conférences électroniques et des forums d'échanges,
- ❖ les produits SADIEau : actualités du secteur, annuaire des acteurs africains de l'eau, bulletin d'information, synthèses bibliographiques, fiches techniques, ...

Aujourd'hui, le portail est riche de près de 60 fiches d'actualités, 174 documents référencés, 93 sites Internet répertoriés par les Points Focaux SADIEau.

www.sadieau.org



AFRIQUE

Des Indicateurs de Performance pour les Organismes de Bassin Africains

Les indicateurs de performance sont maintenant régulièrement utilisés pour la gestion des services d'eau potable et d'assainissement. Depuis peu, on assiste aussi à des expériences de leur utilisation par des Organismes de Bassin, afin de définir des critères d'évaluation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Afin de proposer une démarche d'adaptation et d'intégration des spécificités africaines dans ce domaine, le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB), avec l'appui de l'Office International de l'Eau et d'Ecologic, a lancé un projet visant le développement, le test et la comparaison d'Indicateurs de Performance pour les Organismes de Bassin Transfrontaliers Africains.

Ce projet, financé par le Programme européen "ACP Water Facility" et le Ministère français des Affaires Etrangères, dure 3 ans et implique au total dix bassins africains au cours de 2 phases de tests.

La première phase de tests a été lancée en novembre 2007.

A la suite d'un Séminaire organisé à Ouagadougou en novembre 2007, une première liste d'indicateurs a été proposée.

Ces indicateurs appartiennent à deux catégories, et visent à décrire :

- la gouvernance et le fonctionnement des Organismes chargés de la gestion intégrée à l'échelle des Bassins Transfrontaliers,
- l'état, les pressions et les évolutions des Bassins Hydrographiques Transfrontaliers.

Le test de cette première liste d'indicateurs dans les Bassins du Congo, du Lac Victoria, du Niger, de l'Orange et du Sénégal a permis d'analyser leur pertinence et leur utilité.

Un Séminaire de présentation et d'analyse des premiers résultats a été organisé à Kinshasa en octobre 2008, puis à Istanbul en mars 2009.

L'ultime phase de test se déroule fin 2009 et début 2010 dans les 10 Bassins Transfrontaliers (Congo, Gambie, Lac Tchad, Lac Victoria, Niger, Nil, Okavango, Orange-Senqu, Sénégal, Volta), pour affiner les résultats et aboutir à une liste finale d'Indicateurs de Performance.

Il conviendra ensuite de faire connaître cette expérience et cet outil dans d'autres bassins africains et dans le monde.

Plus d'informations sur :

<http://aquacoope.org/PITB>



Le Portail Web de l'ABV

Le 18 janvier 2007, les Chefs d'Etat des six pays partageant le Bassin de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) ont adopté une convention portant création de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV). Cet Organisme inter-étatique est chargé d'assurer la gestion du Bassin de la Volta, de renforcer la coopération entre les Etats riverains, de coordonner efficacement les actions de déploiement, d'assurer l'ac-

croissement des ressources du Bassin et d'autoriser la réalisation des ouvrages envisagés par les Etats signataires.

L'ABV a pris l'engagement, dès avril 2007, de créer un Système d'Information, en vue de garantir la communication au sein du Cadre de Coopération de ses partenaires techniques et financiers.

Pour ce faire, en 2009, l'ABV a chargé l'OIEau de l'élaboration et la configuration de son portail Web multilingue français et anglais et du catalogue des sources de données du Bassin.

Le portail permet la diffusion d'information à l'attention du public et le partage des documents de travail entre les divers partenaires de l'ABV, chacun de ces partenaires pouvant consulter et/ou alimenter les diverses rubriques du portail en fonction de ses droits d'accès et de mise à jour.

Le catalogue des sources d'information, accessible via le portail, facilite l'identification des données existantes tout en permettant à chaque producteur/gestionnaire de données du Bassin de présenter lui-même les données disponibles à son niveau.

A la suite de cette première phase, il est d'ores et déjà envisagé d'installer le portail sur un serveur directement géré par les personnels de l'ABV et de leur assurer une formation à l'administration et à la maintenance des outils.

Plus d'informations sur :

www.abv-volta.org



AFRIQUE

Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest - CEDEAO

Dialogue Ouest africain sur les infrastructures

L'Afrique de l'Ouest se caractérise par de très grands systèmes hydrologiques, qui prennent leurs sources dans les régions tropicales humides et coulent en apportant des volumes d'eau considérables dans des régions arides ou semi-arides.

Les ressources en eau transfrontalières y représentent 80 % des eaux de surface. Il en résulte une interdépendance sous-régionale très forte.

Les Organismes de Bassins Transfrontaliers fournissent un cadre pour la gestion des ressources en eau au-delà des frontières nationales.

Les projets de barrages et d'infrastructures d'irrigation concernent souvent plusieurs pays et peuvent être sources de conflits, mais ils peuvent contribuer à l'intégration régionale s'ils sont conduits dans un cadre de concertation.

La CEDEAO - Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest - s'est

dotée d'un cadre permanent de coordination et de suivi de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Un Centre de Coordination des Ressources en Eau a été créé en 2004 afin de :

- fournir un appui aux bassins transfrontaliers,
- accompagner les processus GIRE dans ces bassins,
- faire avancer l'intégration régionale du secteur de l'eau.

Un projet développé actuellement avec l'OIEau, vise à fournir aux Organismes de Bassin des outils de dialogue, afin d'accompagner l'élaboration de leurs plans d'investissement dans un cadre de concertation.

Les experts de l'OIEau contribuent en particulier à :

- ❖ identifier les principaux ouvrages existants et en projet sur le territoire de la CEDEAO ;

- ❖ examiner les mécanismes de concertation mis en place au niveau des Organismes de Bassin ;
- ❖ analyser les processus de décision sur un échantillon d'ouvrages, déterminé avec les Organismes de Bassin et les Etats-Membres : Bui (Ghana) sur le Bassin du fleuve Volta, Kandadji (Niger) sur le Bassin du fleuve Niger et Manantali (Mali) sur le Bassin du fleuve Sénégal ;
- ❖ formuler des recommandations sur les mécanismes de concertation, qui intègrent les travaux d'un Panel d'experts.

Cette prestation donnera lieu en 2010 à une deuxième phase d'accompagnement des ateliers de dialogues qui seront organisés dans chaque bassin.



Appui à la mise en place de l'Observatoire Régional de l'Eau

Dans le cadre de la mise en application de la politique de gestion des ressources en eau des pays d'Afrique de l'Ouest (Déclaration de Ouagadougou de 1998), les quinze pays de la **Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** ont décidé de développer un **Observatoire Régional de l'Eau**.

Après avoir réalisé une étude de faisabilité et un état des lieux sur les systèmes d'information existants, le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO a confié à l'OIEau le soin de créer :

- le portail de l'Observatoire Régional de l'Eau, pour le partage des informations générales,
- un catalogue des sources de données, pour l'inventaire et la caractérisation des sources d'information,
- une base de données des indicateurs de la GIRE permettant de valoriser en ligne les données collectées.



Le portail permet la diffusion d'informations multilingues (Français/ Anglais) à l'attention du public et le partage des documents de travail entre les divers pays partenaires, les Autorités responsables de chaque pays pouvant consulter et/ou alimenter les diverses rubriques du portail en fonction de leurs droits d'accès et de mise à jour.

Le catalogue des sources d'information, accessible via le portail, facilite l'identification des jeux de données existants tout en permettant à chaque producteur/gestionnaire de données de présenter les jeux de données disponibles à son niveau en attribuant des droits d'accès éventuels.

La base de données permet la gestion des indicateurs de la GIRE, avec une interface pour l'alimentation, la consultation et la valorisation en ligne de cette base via le portail de l'Observatoire.

Dans un premier temps, cette base sera alimentée avec les données se trouvant dans les tableaux de "l'état des lieux des ressources en eau en Afrique de l'Ouest" et dans les tableaux de la plaquette de présentation "Etat d'avancement de la GIRE en Afrique de l'Ouest".

www.aquacoop.org/CEDEAO



AFRIQUE

Association Régionale de l'Irrigation et du Drainage en Afrique de l'Ouest - ARID

Une mission d'évaluation de l'OIEau

L'irrigation et le drainage constituent des clés essentielles pour un développement durable de l'agriculture en Afrique sub-saharienne. C'est une des raisons qui a conduit les professionnels de 23 pays d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest à créer, il y a plus de dix ans, l'**Association Régionale de l'Irrigation et du Drainage (ARID)**, dans le but de promouvoir la mise en valeur durable et la gestion équilibrée des terres et des eaux en vue d'accroître la production agricole et assurer la sécurité alimentaire dans les pays concernés.

L'**ARID** soutient des Comités Nationaux de l'Irrigation et du Drainage dans la réalisation et la gestion d'aménagements d'hydraulique agricole, et pour faciliter la diffusion des résultats et l'échange d'expériences dans ce domaine.

L'**ARID** a organisé le Salon Africain de l'Irrigation et du Drainage (SAFID) en 2005 et 2008. Après plus de dix années de fonctionnement, l'**ARID** a souhaité développer une réflexion stratégique pour faire face aux nouveaux défis dans son secteur et a obtenu l'appui financier du Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes pour engager cette évaluation qui a été réalisée par l'**OIEau**.

L'évaluation a permis de mettre en évidence un ensemble d'actions stratégiques, portant



Jardin potager en Guinée

sur la communication, sur le statut d'Utilité Publique des Comités Nationaux de l'Irrigation et du Drainage, sur la visibilité des activités de l'**ARID** vis-à-vis des bailleurs (Banque Mondiale, FAO, CEDEAO, UEMOA, CILSS).

L'élaboration d'un référentiel des technologies de pointe et des technologies à faible coût, adaptées aux petites exploitations, est également un axe fort de développement.

Les associations nationales ont un rôle essentiel à jouer afin que les stratégies d'irrigation et de drainage puissent se prolonger par des actions concrètes au niveau local.

L'évaluation a aussi mis en lumière un besoin de renforcement de capacités couvrant un large éventail de formations.

Plus d'informations sur :

www.arid-afrique.org



Pierre Roussel, nouveau Président de l'Office International de l'Eau



M. Pierre ROUSSEL, 62 ans, polytechnicien et Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts a été élu Président de l'Office International de l'Eau (OIEau), lors de la dernière Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2009.

Il succède à M. Jean RENARD, ancien Vice-Président du Conseil Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat pour raisons personnelles, après avoir assuré la Présidence de l'OIEau depuis 1994.



Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal

Une réforme institutionnelle pour relever les défis de l'avenir

L'Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) est un outil de coopération remarquable, disposant d'un cadre juridique et institutionnel éprouvé et stable, affichant des résultats concrets, bénéficiant d'un engagement politique fort. Elle a notamment développé deux ouvrages communs :

- ❖ **Le Barrage anti-sel de Diama**, pour permettre le développement des cultures irriguées dans la vallée ;
- ❖ **Le Barrage de Manantali**, pour la gestion des crues, la régulation des débits en aval, pour la production d'énergie, les cultures irriguées et la navigation fluviale.

L'OMVS a prouvé sa capacité à mobiliser ses partenaires pour concevoir et réaliser des projets de grande envergure qu'aucun des Etats, pris individuellement, n'aurait pu mener à bien.

Mais elle a aussi un potentiel pour faire plus et se doit de relever de nouveaux défis, tels que l'intégration de la Guinée, la mise en œuvre de la Déclaration de Nouakchott, de la Charte des Eaux et d'une véritable Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), ainsi que le développement de la navigation et des nouveaux projets hydroélectriques de deuxième génération.

Sur financement de la Banque Mondiale et à la demande de l'OMVS, l'Office International de l'Eau (OIEau) a formulé des recommandations de réforme institutionnelle.

A partir d'une analyse fonctionnelle complète, la proposition se concentre sur :

- l'amélioration de la gouvernance du Système **OMVS**, tant au niveau du Haut Commissariat que des sociétés de gestion des barrages ;
- la recherche d'une meilleure cohérence institutionnelle, organisationnelle et économique ;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines.

La réforme proposée permet :

- une meilleure adéquation entre les ressources et les tâches à réaliser ;
- une diminution des coûts pour réduire la pression sur les Trésors Publics des Etats ;
- la création de capacités propres d'investissement dans les secteurs prioritaires définis par les Etats ;
- la gestion transparente et cohérente des ressources financières de l'Organisation.

La réforme est par ailleurs conforme aux textes constitutifs de l'Organisation, rapidement et facilement applicable, potentiellement en 12 mois, d'un coût économique et social tout à fait acceptable, évolutive en fonction des développements techniques, économiques et institutionnels des prochaines années.

www.omvs.org



Ecluse de navigation sur le Barrage de Diama



CICOS



Audit Institutionnel

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a demandé à l'OIEau de préparer les termes de référence d'un Audit Institutionnel, qui est une priorité, tant du Secrétariat Général de la CICOS que des Etats-Membres.

L'étude proposera à cet effet les améliorations pour que le Schéma Institutionnel, ainsi que les organes de l'Institution, soient opérationnels et performants dans la durée, avec une orientation vers le développement durable du Bassin pour le bien-être des populations riveraines.

Les termes de références, qui ont été validés lors de la session du Comité des Ministres de novembre 2009, définissent le cadre de l'étude et ses objectifs spécifiques :

- Analyser les causes premières des difficultés institutionnelles rencontrées par la CICOS au cours de ses deux derniers exercices ;
- Identifier les liens avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont la CICOS est une Institution spécialisée ;
- Proposer un mécanisme de financement durable dans la perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme de la CEMAC à compter de 2013 ;
- Examiner les possibilités de rattachement de la CICOS à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), du fait de la présence de la République Démocratique du Congo et de l'éventuelle adhésion de nouveaux pays ;
- Permettre la mise en œuvre opérationnelle de l'Additif au mandat de la CICOS étendant ses compétences à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, notamment en ce qui concerne le développement institutionnel et le renforcement des capacités ;
- Identifier l'opportunité et la place d'un Observatoire du Bassin ;
- Proposer une forme d'implication responsable des acteurs du Bassin (Pouvoirs Publics, opérateurs privés et organisations socio-professionnelles, usagers, ONG, organisations de la société civile).

Les résultats de cette étude sont attendus au premier semestre 2010.

www.cicos.info



AFRIQUE

Burkina Faso

Centre des Métiers de l'Eau de l'ONEA



L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) s'est engagé dans la transformation de son Centre de Formation Professionnelle (CFP) - créé en 1990 - en un Centre des Métiers de l'Eau (CEMEAU), afin d'apporter son expertise aux acteurs de terrain impliqués dans la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) du Burkina Faso.

En effet, la mise en œuvre du PN-AEPA, à l'horizon 2015, est soutenue par de nouveaux décrets portant transfert de compétences et de ressources de l'Etat Burkinabé vers les Communes et entraîne l'émergence de nouveaux acteurs :

- Administrations déconcentrées,
- Collectivités Territoriales,
- Associations d'usagers,
- Opérateurs privés prenant en charge la gestion déléguée des services AEP
- Artisans, réparateurs, entreprises de VRD, bureaux d'études, etc.
- Société Civile et ONG.

La réalité du terrain démontre que ces acteurs ne sont pas suffisamment préparés pour jouer pleinement leurs rôles dans le cadre des réformes engagées.

L'ONEA, à travers son Plan stratégique de développement et son expérience de contractualisation de l'affermage avec de nombreuses villes moyennes, s'est fixé pour ambition de devenir un acteur-moteur de la dynamique de partenariat pour renforcer en particulier l'exercice de la maîtrise d'ouvrage par les Collectivités en matière d'AEPA.

L'ONEA a en outre mis en œuvre une démarche qualité couronnée par l'obtention récente d'une certification ISO 9001 pour sa gestion clientèle.

Le lancement officiel du projet CEMEAU a eu lieu le 27 mars 2009.

Les objectifs visés par la création du CEMEAU répondent à une double préoccupation :

- D'une part, développer les compétences professionnelles des personnels du secteur sur les métiers de l'eau pour l'exploitation et la maintenance des infrastructures et ouvrages hydrauliques.
- D'autre part, sensibiliser et former les acteurs de l'eau sur les thèmes majeurs du service public AEPA, de la réglementation et législation en la matière, ainsi que sur la tarification et la contractualisation de ces services.

Le CEMEAU doit être un Centre de Formation ouvert à l'ensemble des acteurs et personnels du secteur de l'eau burkinabé, mais aussi recevoir des personnels de la sous-région.

Le CEMEAU devra s'autofinancer.

L'ONEA a initié une étude de viabilité du CEMEAU car l'ancien CFP n'avait été conçu que pour être un Centre de Formation interne. Les conclusions de cette étude, réalisée par l'OIEau avec le soutien financier de l'Agence de coopération allemande GTZ, ont été présentées au Conseil d'Administration de l'ONEA en décembre 2009.

www.oneabf.com

Coopération décentralisée

L'OIEau a contribué au volet hydraulique du Programme triennal (2006-2008) de coopération décentralisée entre la Province de l'Oubritenga et la Région française du Limousin.

Cette coopération porte notamment sur la réalisation de mini-AEP dans les Chefs-Lieux, l'extension de la couverture assainissement, le renforcement des Comités de Gestion, la sensibilisation,...

Les Agences françaises de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne financent les activités et infrastructures sur l'eau et l'assainissement du projet à hauteur de 50 %.

Le travail de l'OIEau en 2009, combiné à celui du pSEau, a permis le lancement de nouvelles actions en eau et assainissement dans le cadre d'un nouveau Programme triennal (2010-2012), élargi à la Région du Plateau Central du Burkina Faso.

Du pain sur la planche pour les ingénieurs du Sud et du Nord, dont ceux de l'OIEau, qui travaillent en totale symbiose dans ce projet.



www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet



5.000.000 de visiteurs en 2009 !

AFRIQUE

Djibouti

Appui à la gestion commerciale

La Banque Mondiale finance un projet visant à réorganiser le secteur de l'eau à Djibouti afin de résoudre durablement le problème des pénuries, dont souffre la ville depuis toujours.

Dans ce cadre, l'**Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD)**, qui compte environ 26 300 abonnés potentiels, mais dont une partie seulement est facturée, souhaite réorganiser ses outils de gestion commerciale.

On constate en effet des retards dans les mises à jour de la base de données "clients", le logiciel de facturation / recouvrement est instable, le parc de compteur est mal connu. Il en résulte que le taux de recouvrement est faible et que les impayés atteignent un niveau alarmant.



Enquêteurs Djiboutiens participant à l'étude

L'étude, confiée à l'**OIEau**, vise donc à remettre à plat l'organisation de la direction commerciale de façon à améliorer de manière durable les résultats opérationnels de l'entreprise.

elle comprend deux volets :

- d'une part, établir une méthodologie de mise à jour du fichier "clients" et la tester sur le terrain de manière à évaluer son efficacité ;
- d'autre part, proposer une nouvelle organisation du service commercial, définir les moyens à mettre en œuvre et accroître les compétences des agents en vue d'assurer une mise à jour régulière du fichier et en garantir la fiabilité et la pérennité.

✓

Mali

Restructuration des secteurs électricité et eau

Dans le cadre de son contrat d'étude institutionnelle pour **le choix de la meilleure délégation des services publics de l'électricité et de l'eau potable au Mali**, DELOITTE Conseils a fait appel à l'**OIEau** comme expert associé.

Le rapport de 1^{ère} phase "identification et analyse des différentes options" a été présenté en juillet 2009 aux Autorités Maliennes.

Dès 1999 le Gouvernement du Mali a engagé une restructuration des secteurs électricité et eau. Un nombre important de textes législatifs, de règlements juridiques et de documents de planification ont été publiés et mis en application depuis. Les résultats sont visibles : augmentation de la desserte à la campagne et dans les villes et amélioration du service.

L'opérateur national "**Electricité du Mali**" **EDM-SA** est responsable de la production, du transport et de la distribution de l'énergie et de l'eau dans les principales agglomérations. Il existe d'autres opérateurs publics et privés sur le reste du territoire.



Pose de canalisations AEP à Kalaban Koura

Le Gouvernement assure une assistance nationale à la gestion des plus petites communautés.

Des réformes paraissent encore nécessaires par exemple : clarification du patrimoine, description précise des responsabilités, extensions urbaines de l'agglomération de Bamako et d'autres agglomérations. Ces réformes sont d'ailleurs fort bien identifiées dans la Stratégie Nationale adoptée par le Gouvernement du Mali en 2007.

✓

Le développement de l'assainissement

Le Gouvernement du Mali a demandé une extension de la mission de l'**OIEau** pour apprécier les réformes nécessaires en matière d'assainissement.

Ce secteur concerne au Mali l'évacuation des ordures ménagères, l'évacuation des eaux pluviales et la collecte et le traitement des eaux usées. Ce sont l'Etat et les communes qui jouent le rôle principal.

La collecte des eaux usées par exemple est du ressort aujourd'hui des communes qui ont développé des micro-entreprises agréées de vidange.

La priorité est l'ouverture de "déposantes", accessibles et contrôlées.

Il existe une seule installation de traitement des eaux usées industrielles en service depuis l'été 2009 à Bamako, sous la responsabilité de la toute nouvelle **ANGESEM** (Agence Nationale pour la Gestion et l'Exploitation des Stations d'Epuration du Mali). ✓



Un réseau d'égout de Bamako

AMÉRIQUE DU NORD

Canada

"Rendez-Vous International sur la Gestion Intégrée de l'Eau" Sherbrooke - Québec - Canada - 1 - 3 juin 2009

550 participants ont pris part au "Rendez-vous International sur la Gestion Intégrée de l'Eau", qui s'est tenu du 1^{er} au 3 juin 2009.

L'événement a été organisé conjointement par le Conseil de Gouvernance de l'Eau des Bassins Versants de la Rivière St-François (COGESAF) et le Centre Universitaire de Formation en Environnement de l'Université de Sherbrooke (CUFE).



La séance plénière sur la GIRE dans le monde

30 ateliers ont réuni 95 conférenciers sur les thèmes des outils de planification et de gouvernance, des grands enjeux de la gestion de l'eau, des actions en milieu agricole, des outils de caractérisation et de diagnostic et sur l'information et la concertation.

18 animateurs bénévoles ont assuré le bon déroulement des ateliers.

M. Riccardo Petrella a présenté une conférence sur l'importance de l'accès à l'eau sur la planète. M. Jean-François Donzier, Secrétaire Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin et Directeur Général de l'OIEau, a présenté en séance plénière une introduction à la Gestion Intégrée des Bassins dans le monde et a participé en clôture à une table ronde sur la Gestion des Fleuves Transfrontaliers mondiaux, avec M. Oscar Cordeiro, Secrétaire du Réseau Latino-Américain des Organismes de Bassin et Directeur à l'Agence National de l'Eau (ANA) du Brésil et M. Normand Cazalais, préfigurateur du Réseau Nord Américain des Organismes de Bassin (ROBAN).

www.cogesaf.qc.ca



Naissance du Réseau Nord-Américain des Organismes de Bassin (ROBAN)

Dans le cadre du Colloque International sur "la Gouvernance de l'eau dans les Amériques" de Québec (Canada), s'est tenue, le 15 octobre 2009, l'Assemblée Constitutive du Réseau Nord-Américain des Organismes de Bassin (ROBAN), avec des représentants du Canada, des Etats-Unis et du Mexique.

Affilié au RIOB, le **ROBAN** entend promouvoir la gestion par bassin versant en regroupant le plus grand nombre possible d'Organismes, qui œuvrent dans cette partie du

monde, depuis le Panama jusqu'à l'Alaska et le Groenland, y compris les Antilles.

A Debrecen (Hongrie), lors de la dernière Assemblée Générale du RIOB en juin 2007, les représentants du Comité de Concertation et de Valorisation du Bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), MM. Normand Cazalais et Hubert Chamberland, avaient reçu le mandat de mener à bien cette opération fort importante dans la vie du RIOB, puisque, jusqu'alors, l'Amérique du Nord n'avait pas de réseau régional.

Le ROBAN a procédé à l'adoption officielle de ses Statuts et à l'élection de ses Administrateurs.

M. Hubert Chamberland est devenu le premier Président du ROBAN.

Fonctionnant avec trois langues officielles, l'anglais, l'espagnol et le français, le ROBAN porte également les appellations de North American Network of Basin Organizations (NANBO) et de Red de Organizaciones de Cuenca de America del Norte (ROCAN).

Son secrétariat est établi dans la ville de Québec, avec l'appui de la municipalité.

Une présentation officielle du ROBAN a été faite lors de la dernière Assemblée Générale du RIOB à Dakar (Sénégal), le 21 janvier 2010.

Plus d'information sur :

www.monroban.org



L'Assemblée constitutive du ROBAN

AMÉRIQUE LATINE

Réseau Latino-Américain des Organismes de Bassin (RELOB)

**"Assemblée des Organismes de Bassin d'Amérique Latine et des Caraïbes"
Foz do Iguazu - Parana - Brésil - 18 - 21 novembre 2009**



2.500 Délégués ont participé à la cérémonie d'ouverture !

Le Réseau Latino-Américain des Organismes de Bassin (RELOB) a été créé en août 1998, à Bogota en Colombie. Il est l'un des réseaux régionaux du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB). Il regroupe 67 Administrations et Organismes chargés de la gestion des ressources en eau par bassin hydrographique de 21 pays latino-américains et des agences de coopération multilatérale impliquées dans la gestion des ressources en eau.

Brésil

Bassins du Rio das Balsas et du Rio São Valério

L'OIEau renforce sa coopération avec le Secrétariat d'Etat chargé de la gestion des ressources en eau et de l'Environnement du Tocantins, en participant à l'élaboration des Schémas Directeurs des Bassins Versants du Rio das Balsas et du Rio São Valério.

L'étude est menée en partenariat entre l'OIEau et le bureau d'études japonais NIPPON KOEI LAC CO., LTD et financée par la Banque Mondiale.

L'OIEau est chargé d'organiser la participation des acteurs locaux au processus de planification, au travers de réunions dans chaque commune du bassin versant, afin d'informer la population et d'identifier les acteurs qui pourront accompagner l'ensemble du processus.

L'enjeu est important, car les acteurs locaux se sentent souvent à l'écart des décisions concernant la région.

La Réserve Ecologique Serra Geral do Jalapão, une des plus vastes du pays, avec une superficie de 716.306 hectares, a été créée en 2001, par décret présidentiel. L'accès y est totalement interdit à l'homme, à l'exception de program-

mes de recherche scientifique autorisés par le Gouvernement Fédéral, qui considère cette zone comme prioritaire pour la préservation de la biodiversité brésilienne.

Une Assemblée des Organismes de Bassin d'Amérique Latine et des Caraïbes, organisée par le RELOB, s'est tenue à Foz do Iguazú (Parana - Brésil), du 18 au 21 novembre 2009. Elle a reçu l'appui d'Itaipu Binacional, du Gouvernement de l'Etat du Parana, du Secrétariat Etatal de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques (SEMA), de COPEL, SANEPAR, de l'Agence Nationale de l'Eau (ANA), du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), du Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB), du Forum National des Comités de Bassins Hydrographiques du Brésil (FNCBH) et de l'UICN, ainsi que de l'OIEau en tant que Secrétaire Technique Permanent du RIOB.

Cette Assemblée a eu lieu en même temps que la 6^{ème} manifestation "Cultivando Agua Buena" et la 7^{ème} Réunion Ibero-Américaine sur le Développement Durable (EIMA).

Mais il existe 13 projets de construction de centrales hydroélectriques dans le Bassin Versant du Rio das Balsas, situé dans le Parc Naturel.

La population de la région, peu informée mais consciente des problèmes liés à ces projets, est très inquiète. A l'initiative du Centre d'Appui à l'Agriculture Familiale et à l'Economie Solidaire du Territoire du Jalapão, une pétition a été rédigée, s'opposant à toute construction de centrale hydroélectrique dans la région.

Le slogan pour cette campagne "l'énergie du Jalapão est différente" fait allusion au dynamisme de la population pour rechercher des nouveaux modes de développement, qui soient respectueux de l'environnement : artisanat, agriculture écologique, apiculture, tourisme écologique, etc. Selon certains, l'hydroélectricité en fait partie. Selon d'autres, la construction de centrales sur le Rio

das Balsas et ses affluents est totalement incompatible avec le tourisme écologique.

L'OIEau devra promouvoir une concertation entre toutes les parties prenantes de ce conflit, afin de définir quelles seront les priorités du Schéma Directeur de Bassin. Celui-ci sera soumis ensuite à l'approbation de la population avant d'être remis au Secrétariat d'Etat chargé de la Gestion des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'Etat du Tocantins.

L'OIEau devra promouvoir une concertation entre toutes les parties prenantes de ce conflit, afin de définir quelles seront les priorités du Schéma Directeur de Bassin. Celui-ci sera soumis ensuite à l'approbation de la population avant d'être remis au Secrétariat d'Etat chargé de la Gestion des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'Etat du Tocantins.

www.ana.gov.br/relob



L'OIEau devra promouvoir une concertation entre toutes les parties prenantes de ce conflit, afin de définir quelles seront les priorités du Schéma Directeur de Bassin. Celui-ci sera soumis ensuite à l'approbation de la population avant d'être remis au Secrétariat d'Etat chargé de la Gestion des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'Etat du Tocantins.

L'OIEau devra promouvoir une concertation entre toutes les parties prenantes de ce conflit, afin de définir quelles seront les priorités du Schéma Directeur de Bassin. Celui-ci sera soumis ensuite à l'approbation de la population avant d'être remis au Secrétariat d'Etat chargé de la Gestion des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'Etat du Tocantins.

www.recursoshidricos.to.gov.br



Lavoir sur le Rio Brejo Grande, affluent du Rio das Balsas (Commune de Lagoa do Tocantins).

ASIE

Vietnam



Lancement du projet pilote du Bassin du Dong Nai

Dans le cadre du mémorandum de coopération, signé en juin 2007, entre les Ministres Français et Vietnamien en charge du Développement Durable, l'année 2009 a permis la concrétisation d'un ambitieux projet de coopération bilatéral dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), qui concerne le Bassin Pilote du Dong Nai.

Il vise à apporter :

- 1 **Un appui Institutionnel** aux Autorités Nationales en charge de la coordination de la GIRE, financé par les Agences françaises de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie pour un montant de 400.000 €, au titre de la Loi "Oudin-Santini" sur la coopération décentralisée. Cette partie est mise en œuvre par l'OIEau et sollicitera largement l'expertise des Agences de l'Eau françaises.
- 2 **Une assistance technique**, financée par le Ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, pour l'application et le développement dans le Bassin Pilote du Dong Nai du monitoring des eaux de surface (800.000 €). Elle sera mise en œuvre début 2010 par les bureaux d'études SCE et ASCONIT Consultants.

Le déroulement du projet est prévu sur deux années.

Les concepts de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau y sont utilisés comme référence pour l'analyse du Décret 120, nouvelle législation vietnamienne encadrant la GIRE, depuis sa parution en décembre 2008.

Le Séminaire de lancement Hanoï - 20-21 octobre 2009

Le Ministère Vietnamien des Ressources Naturelles et de l'Environnement (MONRE), les Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie et l'Office International de l'Eau ont tenu les 20 et 21 octobre 2009 à Hanoï deux journées de séminaire à l'occasion du démarrage officiel du Projet Pilote du Dong Nai, en présence de M. Lai, Vice Ministre Vietnamien de l'Eau et M. Bolot, Ambassadeur de France.

Une soixantaine de participants ont échangé sur les expériences Vietnamiennes et Françaises, en particulier sur la mise en place d'une planification intégrée au niveau des bassins fluviaux :



Le Dong Nai



Séance d'ouverture du séminaire

- Présentation décret n° 120 pris par le Vietnam, et de la Directive-Cadre Européenne,
- Intervention des responsables de projets portants sur la GIRE au Vietnam,
- Exposé du projet de coopération sur le Bassin Pilote du Dong Nai.

Au cours de la deuxième journée, les discussions ont porté sur la compréhension pratique du projet de coopération, son calendrier et les modalités de l'accord conclu entre le Ministère (MONRE) et le groupement français conduit par l'OIEau.

Les deux Agences de l'Eau françaises Loire-Bretagne et Seine-Normandie étaient représentées par MM. Oudin, Stein et Wulf, qui ont pu faire part de leurs expériences et ainsi orienter la mise en œuvre du projet. ✓

Indonésie

L'Ambassade de France en Indonésie a organisé en 2009 deux Séminaires :

- le 27 mai, sur "la Gestion des ressources en eau". Ouvert par le Ministre des Travaux Publics, M. Djoko Kirmanto et M. Philippe Zeller, Ambassadeur de

France, ce séminaire a porté sur le cadre législatif de gestion des ressources en eau, la politique de gestion des bassins versants, la gestion des services d'eau, les partenariats public privé et l'accès à l'eau propre.



Séminaire sur l'eau à Jakarta

- du 13 au 16 octobre avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, sur "Le Droit d'accès à l'eau propre". Ce séminaire a analysé les difficultés du développement de l'accès à une eau qui soit saine, fournie en quantité suffisante sans ruptures d'approvisionnement et à des conditions économiquement abordables pour toutes les populations.

Le Ministère de la Santé français et l'Office International de l'Eau ont apporté leur concours à ces deux événements. ✓



Commission du Mékong

Forum des partenaires de la "MRC" - Chiang Rai - 15 - 16 octobre 2009

Pour la deuxième fois, cette initiative de la **Commission du Mékong (Mekong River Commission - MRC)** a rassemblé à Chiang Rai en Thaïlande une centaine de participants venus des quatre Pays-Membres, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam.

Une délégation chinoise très réactive a également participé à ce rendez-vous.

Le Secrétaire Technique du **RIOB**, était représenté par M. Jean-Louis Millo, Directeur de la Coopération Internationale de l'**OIEau**.

Les objectifs de cette rencontre étaient d'assurer la transparence sur la préparation du Programme de Développement 2011-2015.

Trois thématiques ont été abordées :

- l'impact de l'hydroélectricité,
- le développement de l'irrigation,
- le changement climatique.

Les échanges ont alterné des présentations techniques et des ateliers participatifs ; on peut retenir :

- des présentations par la "MRC" de ses méthodes de planification très abouties et structurées,
- des interventions de groupements locaux, nombreuses et très pertinentes, en particulier sur les questions environnementales, sociales et sur la pêche,
- la demande de collaboration renforcée, présentée par la délégation chinoise.

Quelques chiffres donnent l'ampleur des enjeux : au Laos, 70 barrages sont en projet pour produire de l'électricité et en Thaïlande des projets de transfert d'eau sont prévus vers les régions du Nord-Est.

La capacité actuelle de stockage d'eau en amont (Chine) est de 25 km³ ; en aval dans les 4 Pays de la "MRC", les projets concernent 23 km³ de nouveaux réservoirs.

Il est prévu que la superficie irriguée augmente de 500 000 ha, soit 36 % de la superficie actuelle.

La pêche représente 15 % de la production mondiale en eaux douces, soit 2,6 millions de tonnes par an.

La Commission a insisté sur deux de ses préoccupations actuelles : la nécessaire coordination inter-Etat et l'impact du changement climatique, en particulier sur le Delta du Mékong.

www.mrcmekong.org



Une centaine de participants venus des quatre pays membres



Chine

Mise en route de la filière de traitement des boues de la station d'épuration Bailonggang de Shanghai

La station d'épuration Bailonggang de Shanghai (1,6 millions de m³/j, soit l'équivalent de la STEP d'Achères) a connu il y a 3 ans de profondes modifications, avec l'introduction de traitements biologiques par boues activées performants.

Ces améliorations conduisent à une progression importante du volume de boues d'épuration à traiter.

Le groupement Passavant-Rödiger et Andritz assure la mise en œuvre d'une filière de digestion anaérobie, récupération du biogaz, déshydratation par centrifugation et enfin séchage thermique des boues.

Parallèlement, une mission d'assistance technique a été confiée à SOGREAH China.

En association avec des experts français du domaine des boues, l'**OIEau** a été retenu pour participer à l'analyse de ce projet de digestion anaérobie. A travers des actions de formation ciblées, l'**OIEau** a été chargé de la préparation des équipes du SMSC (Shanghai Municipal Sewage Company Ltd) à la mise en route des 8 digesteurs, ayant chacun une hauteur de 44 m et un volume utile de 12.400 m³.

Le premier volet de cette mission a été réalisé en octobre 2009, et se poursuivra en 2010, permettant ainsi l'accompagnement étape par étape de la mise en service de cette construction unique au monde.



Les digesteurs en cours de construction

ASIE

Chine

Dialogue Union Européenne - Yangtze sur la gestion de bassin à Shanghai



Organisée par la Commission des Ressources en Eau du Changjiang (Yangtze) (CWRC), le Programme UE-Chine sur la

Gestion de Bassin (EU-China RBMP) et le WWF, une réunion de concertation de haut niveau sur la gestion de bassin s'est tenue à Shanghai, Chine, le 19 avril 2009, la veille du **Troisième Forum du Yangtze**, qui a été une étape importante pour la promotion de la Gestion Intégrée de Bassin (IRBM) dans le Bassin du Yangtze et en Chine.

Des experts et des fonctionnaires de haut niveau de l'Union Européenne et de Chine y ont participé, venant de la CWRC, la Commission des Ressources en Eau du Fleuve Jaune (YRWCC), la Commission des Ressources en Eau de la Rivière des Perles, l'Autorité du Lac Taihu, les Commissions Internationales pour la Protection du Danube et du Rhin.

Le Secrétaire du **RIOB**, M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'**OIEau**, a été invité à présenter un rapport sur la participation du public dans le cadre du processus d'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau, lors de cette conférence.

Cette réunion de concertation a mis l'accent sur les échanges et les retours d'expériences

sur la promotion de la gestion de bassin dans l'Union Européenne et en Chine.

Un consensus a été atteint pour déclarer que la gestion intégrée de bassin est une approche essentielle pour assurer la sécurité de l'eau, la sauvegarde des écosystèmes et le développement durable économique et social dans le monde, et que sa mise en œuvre requiert une volonté politique, un engagement à haut niveau, une coopération entre secteurs économiques, une participation de tous les acteurs et un cadre juridique d'appui.

Tous les participants de la conférence ont également plaidé pour le renforcement de la coopération internationale afin de promouvoir la gestion de bassin et de faire face aux changements climatiques.

www.euchinarivers.org



4^{ème} Forum International du Fleuve Jaune (IYRF)

Le 4^{ème} Forum International du Fleuve Jaune s'est tenu à Zhengzhou, Chine, du 20 au 23 octobre 2009, sur le thème "civilisation écologique et éthique fluviale".

Le Forum a été organisé autour de sessions techniques sur les thèmes suivants :

- Impacts du changement climatique sur l'environnement et la société ; gestion durable des ressources en eau ;
- Réhabilitation de bassins ;
- Signification scientifique de la civilisation écologique ; gestion moderne et restauration des bassins ;
- Éthique fluviale et assainissement,

- Application des expériences et des nouvelles technologies de gestion des ressources en eau ;
- Gestion des sédiments des fleuves et réservoirs fortement envasés ;
- Transfert des droits sur l'eau, sécurité, environnement, marché de l'eau et économie d'eau.

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a été invité à organiser une "session officielle", qui a traité de la mise en œuvre de la GIRE dans les bassins du monde, avec deux thèmes :

- le rôle des Régions / Provinces, des Autorités Locales et des usagers dans la gestion de bassin,

- le financement des Plans de Gestion des Bassins et de leurs Programmes d'Investissements et de Mesures.

Lors de la cérémonie de clôture du Forum, un **accord de partenariat a été signé entre M. Laszlo Kothay, Président Mondial du RIOB et M. Li Guoying, Commissaire de la Commission de Conservation du Fleuve Jaune (YRCC), en présence de M. Donzier, Directeur Général de l'OIEau.**

Les communications de "la session spéciale du RIOB" et les photos du Forum sont disponibles sur le site :

www.riob.org



7^{ème} Conférence du Groupe "EURO-RIOB 2009"



19 - 21 AOÛT 2009 - STOCKHOLM - SUÈDE



EURO-RIOB

La Conférence "EURO-RIOB 2009" s'est tenue dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm et faisait partie des événements officiels de la Présidence Suédoise de l'Union Européenne.

Organisée conjointement par le RIOB et les Autorités de Districts suédoises, elle a réuni 131 participants de 24 pays, pendant 3 jours, en présence de la Commission Européenne.

La Conférence a été ouverte par M. Björn Sjöberg (Suède), Directeur de l'Autorité du District "Skagerrak et Kattegat", et par M. Ovidiu Gabor (Roumanie), Président de "EURO-RIOB 2008".

La Conférence portait sur trois thèmes : les Plans de Gestion, le changement climatique et les Programmes de Mesures.

Les Autorités de District sont en effet actuellement confrontées aux mêmes enjeux dans tous les pays d'Europe : mettre en oeuvre le

tout premier cycle de Plans de Gestion et de Programmes de Mesures, qui doivent être adoptés avant la fin de l'année et intégrer les effets du changement climatique sur la gestion des ressources en eau.

Au-delà des présentations introductives, une part importante du programme était dédiée aux échanges, sous forme de tables rondes.

Les Plans de Gestion et la consultation du public

M. Patrick Weingertner (Agence de l'Eau Rhin-Meuse, France) a introduit le thème et présenté la démarche participative conduite en France et plus particulièrement dans son bassin, avec l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des foyers français, accompagné d'une campagne de communication (TV, radio, journaux locaux), de réunions locales d'information et d'un site Internet dédié à la consultation.

Le taux de réponse reste cependant encore relativement faible et il faut donc encore sensibiliser davantage. La consultation du public a cependant abouti à modifier les projets de Plan de Gestion et les résultats ont été rendus publics.

MM. Kálmán Papp (Hongrie), Håvard Hornæs (Norvège) et Anthony Mc Nally (Irlande) ont ensuite présenté la démarche conduite dans leurs bassins.

Lors des tables rondes, rapporté par M. Bo Sundström, Suède, il a été souligné que la participation du public nécessite du temps et des moyens qui ne doivent pas être sous-estimés.

La démarche française a souvent été citée comme une très bonne pratique mais aussi coûteuse pour certains pays. D'autres se limitent à l'usage d'Internet pour informer et consulter le public, mais les participants s'accordent à dire que cela ne suffit pas : il faut utiliser les journaux locaux et organiser des débats publics.

Pour les Districts Internationaux Transfrontaliers, la valeur ajoutée des Commissions Internationales a été soulignée. Mais il faut encore renforcer la coordination des mesures entre les pays riverains et s'accorder sur des modèles économiques communs (coûts disproportionnés, dérogations).

Le changement climatique : un défi pour la gestion de l'eau

Après une introduction scientifique par le Professeur Sten Bergström (Swedish Meteorological and Hydrological Institute), trois expériences de bassin ont été présentées : Mme Wanda Zevenboom (Pays-Bas), M. Juan José Moragues (Espagne), M. Jean-Marie Wauthier (Wallonie, Belgique).

Les tables rondes ont abouti aux conclusions suivantes rapportées par Mme Daniela Radulescu (Roumanie) : les coûts de l'adaptation au changement climatique seront inférieurs à ceux de la non-adaptation et il est important d'agir dès le Programme de Mesures 2009-2015 ; la Stratégie marine, la Directive Inondations et la Directive-Cadre gagneraient à être mieux coordonnées, notamment entre administrations responsables et au niveau européen (CIS) ; l'expertise manque pour intégrer concrètement le changement climatique dans la planification, il faut améliorer la modélisation météorologique, préciser les orientations et conduire des études de cas.

L'Europe devrait être leader dans cette démarche.

131 participants, venus de 24 pays



"Pour faciliter l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau"

Mme Ann-Louise Månsson,
Directrice de l'Eau en Suède
nouvelle Présidente Euro-RIOB 2009



Les aspects économiques des programmes de mesures

Mme Maria Brättemark, de la Commission Européenne, a estimé que les analyses économiques présentées par les Etats-Membres restent encore assez décevantes : de nombreux projets actuels de Plans de Gestion ne se réfèrent pas à l'analyse coût-efficacité et seulement 60 % d'entre eux abordent le sujet de la tarification.

Trois expériences de Districts ont été présentées par M. Peter Pollard (Ecosse), M. Hans Christian Karsten (Danemark) et Mme Géraldine Aubert (France).

Les débats, rapportés par M. Mario Cerutti (Commission Internationale de la Meuse) ont souligné la difficulté de trouver la meilleure combinaison de mesures, en particulier pour les pollutions diffuses.

Les dérogations seront souvent indispensables et pas seulement lorsque le coût est disproportionné. Le principe "pollueur-payeur" doit être mieux appliqué pour l'agriculture et l'hydro-électricité. Les mesures doivent être impulsées au niveau gouvernemental.

Beaucoup d'Organismes de Bassin estiment que leurs instruments de financement ne sont pas appropriés et qu'il serait nécessaire de développer une étude sur ce sujet à l'échelle européenne.

Ils émettent des craintes qu'il n'y ait pas suffisamment d'engagement des acteurs au niveau local, que les effets des mesures soient insuffisants, qu'il y ait des interférences avec les autres programmes européens (énergies renouvelables) : il faut trouver le bon équilibre avec les autres objectifs environnemen-

taux et inscrire les Programmes de Mesures à l'agenda politique afin de trancher les points de controverse.

Au total, 17 communications ont été présentées.

Les échanges se sont poursuivis de façon plus informelle au cours d'un dîner-croisière dans l'archipel de Stockholm, offert par les Autorités de Districts Suédoises.

Lors de la cérémonie de clôture, la Roumanie a transmis la Présidence du Groupe "EURO-RIOB" à la Suède pour l'année à venir.

Mme Ann-Louise Månsson, Directrice de l'Eau du Ministère suédois de l'Environnement, a reçu le symbole de l'EURO-RIOB des mains de MM. Vasile Pintilie et Ovidiu Gabor, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint de l'Apele Romane.

En conclusion officielle des travaux, M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du RIOB et Directeur Général de l'OIEau, a souligné les enjeux de la mise effective en application de la Directive pour les Organismes de Bassin Européens.



Mme Maria Brättemark
de la Commission Européenne

Il a rappelé qu'un travail énorme a été réalisé depuis 2000, mais qu'il reste à faire face à des défis importants pour atteindre les objectifs de la Directive-Cadre.

110 Districts de bassin ont été créés à travers toute l'Union Européenne, la Suisse et la Norvège. 40 d'entre eux sont des Districts de bassins transfrontaliers, qui couvrent plus de 60 % du territoire de l'UE, faisant de la coordination internationale un des défis les plus importants de l'application de la Directive.

En conclusion de sa communication, il a déclaré : "l'expérience acquise montre que cette nouvelle approche par bassin est un réel avantage ! Maintenant nous pouvons aller de l'avant pour une meilleure gestion des bassins de l'Union Européenne : nous allons y arriver !".

Mme Maria Brättemark a rappelé les attentes de la Commission Européenne et Mme Ann-Louise Månsson, Directrice de l'Eau en Suède, a présenté les priorités de la Présidence Suédoise de l'Union Européenne (climat, environnement marin, biodiversité, économie éco-efficace, Stratégie pour la Mer Baltique).

Les conclusions de la conférence seront rapportées au Groupe de Coordination Stratégique et aux Directeurs de l'Eau européens.

Les participants ont remercié nos partenaires suédois pour leur très bonne organisation et leur accueil chaleureux.

Cette conférence s'est tenue à un moment clé de la préparation des Plans de Gestion par les Organismes de Bassin Européens.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des documents sur le site Internet du RIOB :

www.riob.org



"IWRM-Net" est un projet ERA-Net (European Research Area) visant à mettre en place des programmes conjoints de recherche transnationaux sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

"IWRM-Net" est financé par la Commission Européenne pour une durée de 5 ans (2006-2010).

Coordonné par l'**Office International de l'Eau**, le réseau "IWRM-Net" est aujourd'hui composé de **20 gestionnaires de programmes publics de recherche de 14 Etats-Membres**.

L'ambition de ce projet est de mettre en place de nouveaux programmes de recherche, financés par les Membres du Réseau, répondant aux défis nationaux et régionaux posés, par l'évolution du contexte européen, suite à l'adoption de la Directive-Cadre sur l'Eau.

La promotion de la recherche, en appui scientifique à la mise en place des politiques publiques de l'eau, nécessite :

- **d'impliquer les différentes parties prenantes** (décideurs, gestionnaires, chercheurs, usagers, ...) tout au long du processus d'identification du contenu scientifique des activités de recherche initiées par le Réseau ;
- **d'accéder aux informations** sur les programmes en cours ou récemment achevés.

C'est pourquoi au cours des 18 premiers mois, les partenaires d'"IWRM-Net" se sont attelés à :

- ❖ **identifier les besoins de recherche liés à l'eau**, dans une perspective de court terme, sur la base d'une revue scientifique et d'ateliers conviant les différentes parties prenantes à exprimer leurs besoins,
- ❖ **faciliter l'accès à l'information et analyser les programmes existants**,
- ❖ **élaborer les procédures de financement**, de lancement et de suivi des activités de recherche du Réseau.

Le réseau européen des gestionnaires de programmes de recherche sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

2008 : Lancement du premier programme "IWRM-Net"

Les Membres du Réseau ont participé à Vienne, les 8 et 9 octobre 2007, à une réunion sur le financement du premier programme de recherche "IWRM-Net", divisé en deux parties :

- **Pressions/impacts hydrologiques et morphologiques,**
- **Gouvernance de l'eau.**

Les objectifs de cette réunion étaient de valider le contenu scientifique du programme, ainsi que les procédures de son financement, de la sélection et du suivi des projets de recherche.

Le lancement du programme s'est effectué en janvier 2008.

Les financeurs du premier programme conjoint se sont réunis à Berlin en mai 2008 pour sélectionner des projets de recherche, parmi les dix sept qui leur ont été soumis.

Deux projets nommés **FORECASTER** (Facilitating the Application of the Case Studies on Ecological Responses to hydro-morphological Output from Research Degradation and Rehabilitation) et **RIPFLOW** (Riparian vegetation modelling for the assessment of environmental flow regimes and climate change impacts within the WFD) ont été retenus pour la thématique "Pressions / impacts hydro-morphologiques sur le bon état écologique" et un projet nommé **I-FIVE** (Innovative Instruments and Institutions In Implementing the Water Framework Directive) a été retenu pour la thématique "Gouvernance de l'eau". Ces recherches ont débuté au cours du dernier trimestre 2008.

"IWRM-Net" : un réseau qui voit loin ...

Fort de cette première expérience "IWRM-Net" a préparé son deuxième appel à projets pour 2009.

A nouveau, la méthode d'identification des besoins de recherche repose sur une série d'ateliers régionaux à travers l'Europe. Les ateliers visent à établir la liste des priorités de recherche pour chacune des zones régionales considérées :

- Valence, Espagne en juin 2008 pour la zone méditerranéenne ;
- Sibiu, Roumanie, en octobre 2008. Cet atelier s'est joint à l'Assemblée Générale du Groupe EURO-RIOB des Organismes de Bassin européens pour l'application de la DCE;
- Stockholm, Suède, les 18 et 19 novembre 2008 pour les pays Baltiques.

Dans le cadre d'"IWRM-Net", le Ministère français de l'Ecologie a aussi organisé un colloque en mai 2008 sur les enjeux de prospective liés à l'eau en Europe.

L'état d'avancement des activités du Réseau "IWRM-Net", ainsi que le programme du second appel à projets ont été présentés lors d'**une Conférence Internationale, qui s'est tenue les 10 et 11 février 2009 à Bruxelles**.

Un travail de convergence des thématiques de court et long terme pour l'élaboration du 2^{ème} programme conjoint de recherche a été finalisé lors d'une réunion entre les financeurs en mai 2009.

L'appel à projet a été lancé à l'automne 2009. En parallèle à ces activités, **un cycle de rencontres a été initié avec les autres ERA-Net traitant de l'eau** (CRUE, SPLASH, SNOWMAN, CIRCLE), afin d'envisager une stratégie commune pour le maintien des différents réseaux après 2010.

Rejoignez la communauté "IWRM-Net" !

Un outil de connaissance et de gestion des informations sur les programmes de recherche liés à l'eau est disponible depuis octobre 2007.

Il est possible de rejoindre la communauté d'"IWRM-Net" en vous inscrivant sur le site :

www.iwrM-net.eu



EUROPE

"ISONITRATE"

Caractérisation des sources de pollution : en route vers les isotopes

Dans le contexte particulier où la pollution par les nitrates est pressentie comme l'une des raisons principales de la non-atteinte des objectifs de Bon Etat d'ici 2015 dans de nombreuses régions d'Europe, comment aider les gestionnaires de l'eau dans la mise en œuvre de mesures efficaces à coûts raisonnables ?

C'est à cette question que l'Atelier International, organisé par l'Office International de l'Eau et les partenaires du projet LIFE ISONITRATE, a apporté des réponses tangibles les 10 et 11 décembre 2009 à l'UNESCO, Paris.

Le projet ISONITRATE, coordonné par le BRGM, avait pour objectif de démontrer la valeur ajoutée de la méthode isotopique de caractérisation des sources de pollution par les nitrates : quatre études de cas ont été réalisées, présentant chacune des caractéristiques différentes, de sorte à offrir un panel représentatif des possibilités d'utilisation de la méthode.

Durant l'Atelier, l'état de l'art scientifique des approches classiques et innovantes du suivi des nitrates a été dressé, une table ronde sur les méthodes alternatives de gestion de la pollution par les nitrates a été animée par M. Jeroen Caesar de la Commission Européenne.

Bien plus qu'un simple retour d'information sur un nième projet européen, ce Colloque a été réfléchi et agencé de sorte à ce que les participants puissent prendre part aux discussions, échanger leurs points de vues et leurs expériences.

Au-delà de la thématique de la pollution par les nitrates et des perspectives de gestion alternative proposée par les isotopes, l'Atelier a participé au décloisonnement entre les acteurs de l'eau et à la mise en œuvre de l'interface entre la science et la politique.

Pour plus d'information sur le colloque : conf_isonitrate@oieau.fr
05 55 11 47 47

isonitrate.brgm.fr



La pollution chimique des eaux européennes

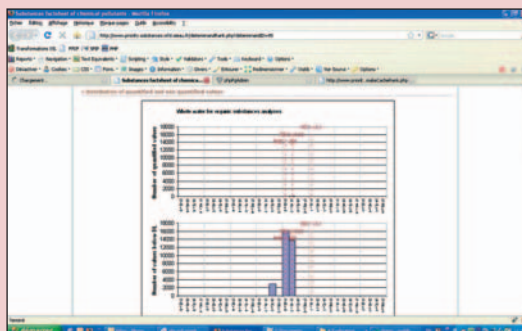
Des données pour plus de 1 100 substances

L'OIEau associé à l'INERIS a été retenu par la Commission Européenne pour lui apporter depuis 4 ans une assistance technique à l'application sur les polluants chimiques de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE). Cette mission doit conduire à une révision de la liste des "substances prioritaires" de la DCE et à la fixation des concentrations à respecter dans les cours d'eau.

Pour définir la liste révisée de substances, le choix s'est porté sur une approche combinée utilisant les données de suivi dans les milieux, et une modélisation conduite par le Centre Commun de Recherche (JRC).

Pour pouvoir utiliser les données de suivi, il était nécessaire de collecter les résultats disponibles dans chaque pays.

L'OIEau a été chargé de l'ensemble de la chaîne de collecte, depuis la définition de ce qui doit être collecté jusqu'à la création de la base centrale, qui rassemble les données, et



la conduite des calculs nécessaire pour définir une liste révisée.

Seules les données récentes sur les concentrations dans les eaux de surface de toutes les substances chimiques potentiellement dangereuses, disponibles dans les 27 Etats-Membres de l'Union Européenne et les pays associés, ont été retenues, avec des informations comme la localisation de la station ou la limite de détermination de l'analyse.

Jusque là, ces collectes européennes avaient rassemblé des données de description des

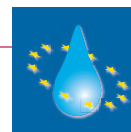
réseaux de mesures ou des rapports synthétiques, jamais des résultats d'analyse individuels.

Pour la première fois en Europe 15 millions d'analyses sur 1.100 substances recherchées dans les eaux de surface de 28 pays européens ont été rassemblées : une base de données unique en son genre a ainsi été créée !

Ces données ont permis de définir une première liste de substances à traiter ou à éliminer en priorité pour assurer la protection des eaux et des usagers. Pour que chaque pays puisse vérifier la pertinence de la liste des substances sélectionnées, un site Internet à destination des Autorités nationales a été créé. Il comprend une fiche synthétique pour chaque substance avec des éléments statistiques sur le nombre d'analyses et leur distribution spatiale et temporelle et une carte de localisation des stations de mesure.

Bulgarie

Jumelage Institutionnel en Bulgarie : Programmes de Mesures et instruments économiques de la DCE



Le jumelage conclu entre le Ministère de l'Environnement et de l'Eau Bulgare et le Ministère de l'Ecologie Français (MEEDDEM) a démarré en mars 2009.

Mis à disposition par l'Agence de l'Eau française Artois-Picardie, Arnaud Courte-cuisse a pris ses fonctions de Conseiller résident de jumelage à Sofia, auprès de la Direction de l'Eau Bulgare, pour une période de 18 mois.

Ce projet est conduit par l'OIEau, opérateur du MEEDDEM pour le suivi des jumelages du domaine de l'eau.

Une phase de démarrage pour adapter le plan de travail au contexte local

Le début du projet a été marqué par des échanges pour prendre en compte les travaux que les Directions de Bassins Bulgares avaient déjà engagés pour l'élaboration des Programmes de Mesures ; en effet pour être en conformité avec le calendrier de la DCE, une première version de ces documents avaient été mis en consultation publique dès la fin 2008. Un séminaire de lancement du projet s'est tenu le 7 avril 2009 ; il a été ouvert par Mme Lubka Katchakova, Vice-Ministre Bulgare en charge de l'eau, M. Etienne de Poncins, Ambassadeur de France, et M. Jean-Paul Rivaud, représentant la Direction de l'Eau et de la Biodiversité Française.

Mme Mongellaz, Chef de projet, ainsi que des experts des Agences Rhône-Méditerranée & Corse, Rhin-Meuse et de l'OIEau, ont également participé à ce séminaire.

Appui aux Directions de Bassins Bulgares pour la préparation des Programmes de Mesures et des Plans de Gestion

L'important programme de renforcement des capacités des Autorités de Gestion de l'Eau Bulgare a débuté avec la mise en place du Groupe de Coordination Technique. Composé d'experts du Ministère et de chacune des Directions de Bassins, ce groupe participe à l'ensemble des formations ; il est chargé de coordonner les activités du projet avec les travaux d'élaboration des Plans de Gestion dans les bassins.

Une délégation de 12 responsables Bulgares du Ministère et des 4 Directions de Bassins a été reçue à Lyon en juillet 2009.

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse a organisé des réunions d'échange d'expérience sur la préparation des Programmes de Mesures et les systèmes de redevances, ainsi que des visites de terrain. La délégation Bulgare a particulièrement apprécié d'être invitée à une session du Comité de Bassin du Rhône, le 2 juillet 2009.

Plusieurs missions ont été réalisées par des experts français des Agences de l'Eau (Artois-Picardie, Rhône-Méditerranée & Corse, Rhin-Meuse et Seine-Normandie), du BRGM et de l'OIEau, pour :

- analyser conjointement avec les experts Bulgares l'état d'avancement des Programmes de Mesures des 4 Bassins et identifier les besoins de compléments,
- rappeler les attentes de la Commission Européenne en matière de rapportage,



Mme Lubka Katchakova et MM. Poncins et Rivaud

- présenter les méthodes utilisables pour estimer l'efficacité des mesures, identifier et justifier les exemptions, pallier au manque de données,
- recentrer les travaux à mener sur les axes prioritaires.

Mise en œuvre des instruments économiques

Le second objectif du projet vise à apporter un appui à la révision du système de calcul des redevances, pour le rendre cohérent avec les modifications récentes de la Loi sur l'Eau Bulgare.

Les interventions d'experts français (François Guerber de l'Agence Rhône-Méditerranée & Corse, Delphine Passé de l'Agence Artois-Picardie et Paul Haener de l'OIEau) ont porté à la fois sur la définition des redevances (paramètres de pollution, taux, ...), et sur l'amélioration du système d'information lié à la collecte de ces redevances.

Aujourd'hui, collectées par les Directions de Bassins et reversées à un Fonds National de l'Environnement, la question de l'utilisation du produit de ces redevances pour le financement des Programmes de Mesures de la DCE est également au cœur des discussions.

Mme Lubka Katchakova, qui a quitté ses fonctions, suite à une réorganisation ministérielle, a joué un rôle déterminant tout au long de la mise en place de ce jumelage franco-bulgare.

La fonction de Chef de projet du côté bulgare est maintenant assurée par Mme Zvetanka Dimitrova, Directrice du Département de la Gestion de l'Eau.

✓



Le séminaire de lancement du jumelage

UNECE :

La Convention des Nations Unies de 1992

Gestion des données sur les ressources en eaux transfrontalières

Avec plus de 50 % de leurs territoires constitué de bassins transfrontaliers, les pays d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale dépendent fortement de ressources en eau partagées : il est donc primordial dans ces bassins de développer des politiques efficaces permettant de gérer ces ressources, en respectant les équilibres naturels, notamment dans la perspective du changement climatique.

La mise en application de ces politiques suppose avant tout de disposer d'une évaluation complète et détaillée des ressources en eau, qui soit fondée sur des informations homogènes et cohérentes.

Or, en dehors de quelques cas spécifiques, l'accès à l'information nécessaire à la gestion des ressources reste souvent problématique dans la région, comme dans de nombreuses autres parties du monde.

Dans ce contexte, le **Secrétariat de la "Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux"**, qui réalise des évaluations des ressources en eau dans cette

région, l'**IWAC** (Centre International d'Évaluation de l'Eau qui joue le rôle de Centre de compétence pour le Secrétariat) et l'**OIEau**, ont préparé une fiche d'identification de projet, qui a été validée le 3 juillet 2009 par le Comité de Pilotage du FFEM (Fond Français pour l'Environnement Mondial).

Les actions proposées dans ce projet visent à renforcer les capacités d'identification des données existantes et à développer la production et le partage des informations homogènes et cohérentes, qui s'avèrent nécessaires pour la gestion des ressources en eau, tant au niveau national et local, que pour les évaluations régionales.

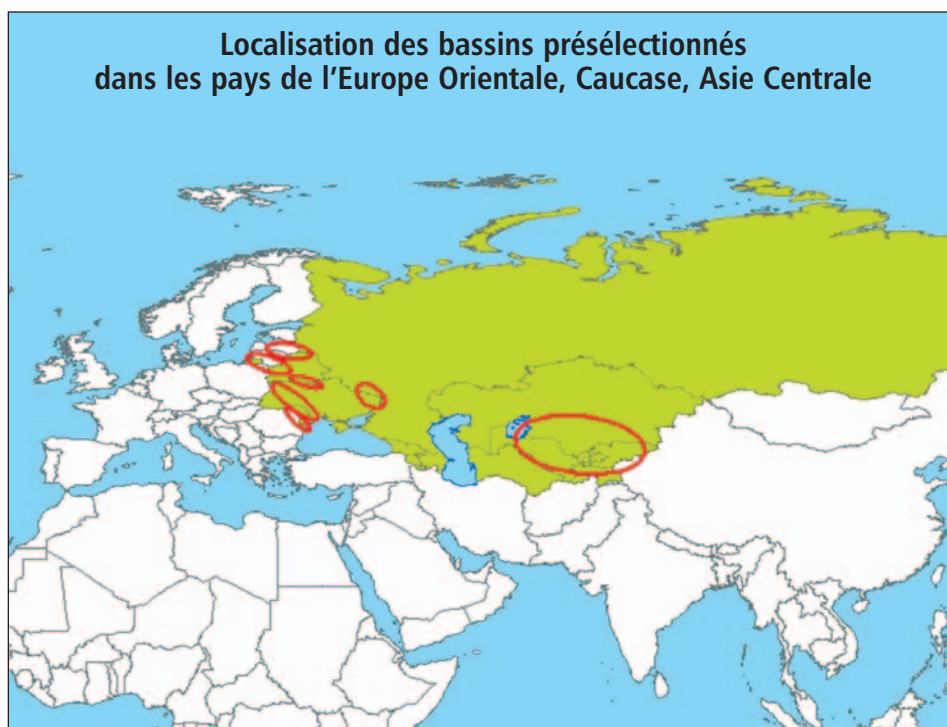
Un projet pilote pourrait être mis en œuvre dès 2010 sur 2 bassins transfrontaliers pilotes. Il comporterait :

- Une composante visant à renforcer les capacités d'administration et de partage des données par les Autorités Nationales et Locales impliquées sur chacun des 2 bassins, en utilisant des méthodologies répliquables sur d'autres bassins transfrontaliers de la région.

■ Des actions de niveau régional visant à valoriser les résultats obtenus sur ces 2 bassins pilotes, et à diffuser les méthodologies élaborées auprès des autres bassins transfrontaliers et pays de la région. Pour chaque bassin pilote, le projet propose :

- une caractérisation des sources de données existantes, avec la production conjointe de catalogues,
- la production de "Schémas Directeurs des Données sur l'Eau" par bassin,
- des recommandations de règles de partage des données entre Autorités compétentes,
- la spécification des besoins de renforcement des compétences des producteurs et gestionnaires de donnée,
- le développement de capacités de production d'informations de synthèse (cartes, indicateurs) sur les thèmes reconnus prioritaires.

www.unece.org



UNECE

www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet



5.000.000 de visiteurs en 2009 !

Arabie Saoudite

Création d'un Centre de Formation Professionnelle à Djeddah



Projet architectural du Centre de Formation de JCBU

du Royaume, a été confiée au Groupe SUEZ Environnement et à son partenaire local "ACWA Power Development", dans le cadre de la création de la Jeddah City Business Unit (JCBU-Water Services).

Ce contrat, conclu pour 7 ans, vise à améliorer

- ❖ La mise en œuvre d'une stratégie d'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, grâce en particulier à la création de points d'accueil et le développement de centres d'appels téléphoniques.

Le contrat prévoit, pour atteindre ces objectifs, le renforcement des capacités professionnelles des personnels en s'appuyant sur la création d'un Centre de Formation aux Métiers de l'Eau.

C'est dans ce contexte que le Groupe Suez-Environnement / "Acwa Power Development" a fait appel à l'Office International de l'Eau, afin :

- d'analyser les besoins de formation des personnels,
- d'établir un plan de formation prioritaire 2009-2010,
- de concevoir et réaliser 40 Kits pédagogiques "prêts à l'emploi" spécifiquement adaptés au contexte local,
- de définir le projet de création du Centre de Formation de Djeddah :
 - appui à la conception et à l'élaboration du projet architectural,
 - définition des plates-formes d'entraînement et des ateliers de travaux pratiques,
 - évaluation des budgets d'investissement requis et planification du projet.

Les manuels et outils d'animation des stages de formation sont rédigés en langue arabe.



Compte tenu de son rapide développement économique et d'une croissance démographique forte, le Royaume d'Arabie Saoudite est confronté à des défis majeurs en matière de mobilisation de la ressource en eau et de satisfaction des besoins.

Une nouvelle stratégie du secteur de l'eau a donc été élaborée par le Ministère de l'Eau et de l'Electricité (MoWE) qui s'est traduite principalement par :

- La création de la "National Water Compagnie" (NWC) en charge de la gestion du secteur de l'eau et de sa régulation,
- Le développement de partenariats public-privé (PPP), sous forme de Contrat de Management, faisant appel à des opérateurs spécialisés pour prendre en charge la distribution de l'eau et l'assainissement des grandes villes du Royaume.

C'est dans ce nouveau contexte que la gestion du service de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Djeddah, Capitale économique

rapidement la situation de l'alimentation en eau potable ainsi que celle de la collecte et du traitement des eaux usées des 3 millions d'habitants de la ville.

Il s'agit en particulier :

- de renforcer les capacités de production à partir d'usines de dessalement d'eau de mer,
- de développer les réseaux de distribution d'eau potable, en améliorant l'efficacité de leur exploitation,
- d'augmenter les capacités des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées,
- d'améliorer la qualité de la distribution d'eau pour tendre vers un service H24.

Au-delà, deux objectifs majeurs ont été assignés à l'opérateur de ce contrat :

- ❖ L'amélioration significative de l'équilibre financier de ce service public de l'eau et de l'assainissement, en particulier par une meilleure gestion des comptes clients,

Irak

Conférence de Suleymaniye

Une "Conférence scientifique sur les ressources en eau et leur gestion" s'est tenue, à l'instigation du Ministre Central des Ressources en Eau d'Irak, du 19 au 21 avril 2009 à Suleymaniye, dans la Province Autonome du Kurdistan.

Elle a été l'occasion de réunir, pour la première fois en Irak, tous les acteurs de l'eau et d'exposer les multiples difficultés qui affectent cette filière. L'Irak doit faire face à un sévère déficit en eau, dans un contexte régional complexe.

Environ 200 participants ont suivi ces travaux dont le Ministre des Ressources en Eau, Dr Abdul Latif Rashid, et le Ministre des Sciences et des Technologies, M. Raid Jahid Fahmi.

Les Ministres de l'Environnement et de l'Agriculture du Kurdistan étaient également présents, ainsi que les Directeurs Généraux des Ministères techniques liés à l'eau, tant du Gouvernement Central que de la Province Autonome.

La France était représentée par Mme Brigitte Bouvet de l'Ambassade de France en Irak, par M. Pierre Chantrel, Directeur Général Adjoint de l'**Office International de l'Eau** ainsi que par M. Patrice Berly, Directeur du Développement International de la Société du Canal de Provence.

Tous les experts sont convenus que le pays devait adopter une stratégie fondée sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.



Liban

**2^{ème} Semaine de l'Eau de Beyrouth
4-7 février 2009**

La 2^{ème} Semaine de l'Eau de Beyrouth a été organisée par la Direction Générale des Ressources Hydrauliques et Electriques, en collaboration avec le "Global Water Partnership-Mediterranean (GWP-Med)".

Cette 2^{ème} Semaine de l'Eau de Beyrouth a été l'occasion :

- de discussions sur des thèmes prioritaires de l'agenda méditerranéen en matière d'eau, notamment la Gouvernance, l'adaptation aux changements climatiques, la gestion de la demande, le financement, l'éducation et la gestion des ressources transfrontalières ;

- de l'élaboration du "Message Méditerranéen pour le 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau", qui a été présenté à Istanbul, le 19 mars 2009.

- de présentation des résultats des activités de MED-EUWI au Liban (Phase I).

La Semaine de l'Eau 2009 a réuni 200 participants, parmi lesquels M. Walter Mazzitti, Président du SEMIDE, qui a présidé une table ronde sur le financement de la gestion de l'eau en Méditerranée et M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau, qui a présenté un rapport général sur la gestion des fleuves et aquifères transfrontaliers dans le monde. ✓



Audience du Président de la République Libanaise aux participants de la 2^{ème} Semaine de l'Eau de Beyrouth

Malte

Jumelage sur la Directive-Cadre sur l'Eau

Malte doit, comme tous les Etats-Membres de l'Union Européenne, soumettre son premier Plan de Gestion au sens de la Directive-Cadre Eau début 2010.

Sous l'égide du Ministère Français de l'Ecologie, l'Office International de l'Eau et les Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, Rhin-Meuse, Loire-Bretagne et Adour-Garonne, ainsi que le Bureau des Agences de l'Eau françaises à Bruxelles, ont réalisé, sur fonds européens, un jumelage de 6 mois pour la préparation des documents nécessaires à l'élaboration du Plan de Gestion de Malte.

Ce jumelage a bénéficié aux deux Autorités compétentes Maltaises, pour les eaux souterraines, la "Malta Resources Authority - MRA" et pour les eaux superficielles, la "Malta Environment and Planning Authority - MEPA".

Une étroite collaboration s'est donc établie avec ces Institutions pour arriver à un Plan de Gestion unique couvrant l'ensemble du domaine de la Directive, l'élaboration d'une politique pour la participation du public et des partenaires, ainsi que la création d'un site Internet.

Deux visites techniques d'experts Maltais en France ont été organisées avec l'Agence de l'Eau RM&C, afin d'illustrer les recommandations dans le domaine des eaux souterraines et côtières. Enfin, les fonctionnaires Maltais ont été formés à l'utilisation de tous les instruments produits lors du jumelage. La mise en oeuvre de la Directive paraît donc bien engagée à Malte. ✓



Yémen

Deux sessions de formation



Un des groupes de stagiaires

Deux sessions de formation ont été réalisées par le CNFME au Yémen sur le chantier de construction du futur terminal méthanier de Balhaf, en janvier 2009.

Elles ont été commandées par la Société Nantaise des Eaux pour des personnels de YLNG (Yemen Liquefied Natural Gas), suite à la fourniture d'une petite station d'épuration à disques biologiques.

Dispensées en anglais, elles avaient comme objectif de former les futurs exploitants à la conduite et à la maintenance de cette petite unité de traitement (400 équivalents habitants) qui va épurer les eaux usées domestiques avant leur rejet à la mer. Les effluents industriels, quant à eux, seront traités par plusieurs stations physico-chimiques. Chaque groupe était composé d'une quinzaine d'agents, pour la plupart Yéménites, techniciens ou ingénieurs dans différents domaines et appartenant à YLNG, futur exploitant du complexe.

Balhaf, minuscule village de pêcheurs, est situé sur la Côte Sud à environ 150 km à l'Ouest de Al Mukalla le long du golfe d'Aden. Un pipeline de 320 km de long acheminera le méthane en phase gazeuse jusqu'au terminal où il sera liquéfié et stocké en phase liquide avant embarquement sur des navires méthaniers.

Les premiers chargements de navires sont prévus pour début 2010. ✓



7^{ème} Assemblée Générale du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) Beyrouth - Liban - 06 - 09 octobre 2009

Séminaire International sur la gestion des bassins et la coopération dans la région Euro-Méditerranéenne

110 délégués venus de 26 pays se sont réunis à Beyrouth (Liban), du 6 au 9 octobre 2009, dans le cadre du **Séminaire International sur la gestion des bassins et la coopération dans la Région Euro-Méditerranéenne et de la 7^{ème} Assemblée Générale du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB)**, afin de définir les actions concrètes les mieux appropriées à conduire pour atteindre les objectifs d'une gestion intégrée et participative, des ressources en eau douce de surface et souterraine et des zones côtières qui leur sont liées, dans la Région Méditerranéenne.

Cet événement avait lieu à l'invitation du Ministère Libanais de l'Energie et de l'Eau (Direction Générale des Ressources Hydrauliques et Electriques) et de l'Office National du Litani (ONL).

M. Fadi Comair, Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques (Liban) a été élu comme nouveau Président du **REMOB**. L'Assemblée Générale a exprimé sa grande reconnaissance envers M. Walter Mazzitti (Italie), Président du **REMOB** 2007-2009, pour le grand succès de sa Présidence du Réseau.

M. Laszlo Kothay, Président Mondial du **RIOB**, a conclu les travaux avec M. Selim Catafago, Président de l'ONL.

Le REMOB compte 34 Membres de 17 Pays Méditerranéens différents.

Le séminaire a été structuré autour de trois tables rondes thématiques : Eau et Agriculture dans les Plans de Gestion des Bassins Méditerranéens ; Adaptation au Changement Climatique et économies d'Eau ; Utilité des ou-

tils de la DCE dans les Pays Méditerranéens non-Membres de l'Union Européenne.

Lors du séminaire, les conclusions de la Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'Eau (décembre 2008, Mer Morte, Jordanie) ont été rappelées, ainsi que le processus en cours de préparation d'une Stratégie à long terme sur l'Eau pour la Méditerranée, qui pourrait être approuvée à l'occasion de la prochaine Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'Eau (avril 2010 à Barcelone, en Espagne).

Les délégués à l'Assemblée Générale ont invité le Président sortant italien et le nouveau Président libanais du **REMOB**, avec l'appui du Secrétariat Technique Permanent espagnol, à transmettre "**la Déclaration de Beyrouth**" au Groupe des Experts de l'Eau de l'Union pour la Méditerranée, responsable de l'élaboration du projet de Stratégie Méditerranéenne pour l'Eau.

DÉCLARATION DE BEYROUTH

Les délégués ont réaffirmé que les ressources en eau douce sont limitées et menacées partout en Méditerranée et que l'amélioration de leur gouvernance est une des clefs essentielles du développement durable.

Les objectifs du Millénaire pour l'eau potable et l'assainissement ne pourront être atteints que si des progrès significatifs sont accomplis simultanément pour introduire une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), organisée à l'échelle pertinente des bassins.

En particulier, davantage d'accords de coopération doivent être initiés, signés ou confortés entre les pays riverains des bassins transfrontaliers.

Lorsqu'elles existent, des Commissions Internationales ou Organismes similaires permettent un meilleur dialogue, l'échange des informations utiles, la résolution de conflits, le partage des bénéfices d'une meilleure gestion commune et le renforcement de la coopération transfrontalière.

L'eau et l'agriculture dans les Plans de Gestion des Bassins Méditerranéens

L'agriculture méditerranéenne est soumise à de fortes contraintes, qui ne se limitent pas aux zones arides et semi-arides des Pays du Sud et de l'Est. La moindre disponibilité de la ressource en eau, la perte de terres arables et la baisse de fertilité des sols viennent compromettre les capacités de cette agriculture à répondre aux enjeux de sécurité alimentaire d'une population en croissance rapide.

Le Bassin Méditerranéen est aussi l'une des régions les plus vulnérables aux impacts annoncés du changement climatique.

L'agriculture y sera l'un des secteurs économiques les plus affectés. Il est donc impératif d'intégrer l'agriculture pluviale et irriguée dans les Plans de Gestion des Bassins Méditerranéens. Il faut produire plus et mieux en utilisant moins d'eau.

Economiser l'eau

Il est nécessaire d'identifier les solutions les plus économes en eau : la gestion de la demande en eau, une meilleure efficacité, la mobilisation des eaux usées épurées non-conventionnelles et la réutilisation de l'eau sont des priorités.

Les synergies entre l'eau et l'énergie sont à encourager.

Le **RIOB** recommande de mettre en place un dispositif de modernisation des pratiques agricoles, permettant des économies d'eau par une bonne diffusion de l'innovation, grâce à l'éducation, la formation, la recherche et le développement.

Améliorer la Gouvernance et le financement de l'eau

Le transfert de gestion des périmètres irrigués aux groupements d'irrigants permet d'améliorer en particulier les fonctions d'exploitation et de maintenance et d'adapter au mieux les quantités d'eau allouées aux besoins réels.

Il faut appuyer le développement de modes de concertation participatifs, les multi-usages



MÉDITERRANÉE



de l'eau, le renforcement des structures de gestion des systèmes d'irrigation collectifs et l'organisation collective des agriculteurs.

Il est impératif de mettre en place des mécanismes de financement et de péréquation nationaux et locaux, reconnaissant le principe de solidarité entre les utilisateurs de l'eau dans chaque bassin. Il est tout aussi important de faciliter l'accès des agriculteurs aux financements par micro-crédits.

Protéger les ressources naturelles : eau, sols, écosystèmes

Le RIOB recommande que les pratiques agricoles soient adaptées pour limiter les risques de pollution, tant au niveau de la fertilisation que de l'utilisation des produits phytosanitaires. En Méditerranée, les terres arables sont limitées et doivent être conservées.

Adapter la gestion de l'eau au changement climatique

Il est désormais admis que le changement climatique aura comme effets l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes (inondations, sécheresse, ...) avec des conséquences marquées en Méditerranée.



La Région Méditerranéenne étant parmi les plus vulnérables, il est indispensable de travailler à l'adaptation des politiques de Gestion des Ressources en Eau et notamment d'évaluer rapidement, selon divers scénarios, les conséquences hydrologiques et agronomiques de ces changements.

Il faut élaborer des Plans de Gestion des Risques de sécheresse et d'inondation dans les bassins,

pour anticiper les effets des changements climatiques et intégrer des mesures coordonnées dans les Plans de Gestion des Bassins.

Une réflexion à tous les niveaux sur la gestion du risque devrait être lancée.

Utilité des outils de la DCE dans les Pays Méditerranéens non-Membres de l'UE

Pour la première fois dans l'histoire, 29 Pays Européens se sont engagés à gérer conjointement leurs ressources en eau à l'échelle des bassins nationaux ou transfrontaliers.

La Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) peut inspirer d'autres pays du monde, car elle introduit des principes de bonne Gouvernance d'application universelle.

Elle ne peut pas être exportée comme telle mais son approche, ses principes et ses outils sont transférables : la caractérisation de l'état initial et le développement du monitoring, la formulation de Plans de Gestion et de Programmes de Mesures par bassin, la définition des indicateurs et des référentiels communs pour la gestion des données, l'introduction du principe de recouvrement des coûts, la participation des acteurs et du public...

En Méditerranée, un renforcement des ressources financières et humaines est nécessaire pour tester la mise en application des principes de la DCE dans des bassins pilotes.

Connaissance de la ressource et investissements : deux priorités

L'initiative d'un groupe de Pays Méditerranéens pour **renforcer leurs Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau**, harmonisés au niveau régional, répond à un besoin plus général des décideurs pour faciliter la mise en œuvre de la future Stratégie Méditerranéenne de l'Eau.

Les besoins en investissement dans le secteur de l'eau sont très importants.

Le financement du secteur exigera une combinaison de redevances, de tarifs et de transferts financiers et un effort constant pour se doter de stratégies de financement durable.

Un recouvrement réaliste des coûts est à rechercher. Les tarifs devraient être différenciés en fonction des conditions locales et des possibilités de paiement.

Les questions économiques, fiscales et juridiques liées au développement de ressources en eau non-conventionnelles devraient être traitées d'une manière systématique et à long terme.

Renforcer l'action et soutenir la création des Organismes de Bassin en Méditerranée !

Les délégués demandent que l'Aide Publique au Développement, bi ou multilatérale, et les programmes consacrés à l'eau par les Organisations de Coopération Internationale soient réorientés pour soutenir des projets visant la réalisation concrète d'actions concertées répondant aux principes ci-dessus, au niveau de chaque bassin, ainsi que l'expérimentation, l'évaluation et l'échange de savoir-faire dans ces domaines.

Ils soulignent aussi le grand intérêt des jumelages entre Organismes de Bassin Méditerranéens et Européens, comme moyen efficace de diffusion des expériences acquises sur le terrain.



www.remoc.org

Les pays Méditerranéens organisent l'accès à l'information sur l'eau



Grâce au soutien réitéré en 2009 de la DG Environnement de la Commission Européenne, deux séries d'actions ont été menées par le **SEMIDE - Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau** - pour aider les Pays Partenaires Méditerranéens à organiser leurs données sur l'eau pour en faciliter l'accès et en tirer les connaissances nécessaires à une bonne gestion.

Ce projet est conçu sur la base des bonnes pratiques issues du Système d'Information Européen sur l'Eau (WISE).

D'abord, un modèle générique à trois niveaux (entités, variables, attributs) a été défini pour représenter et gérer l'information sur l'eau.

Ce modèle complète les recommandations techniques du Système **WISE** pour garantir les possibilités de communication avec les **Systèmes Nationaux d'Information** et la comparaison des données. Un guide technique, basé sur ce modèle, a été présenté aux **Points Focaux Nationaux du SEMIDE** et est à disposition des pays pour bâtir leur propre système.



Atelier de travail à Beyrouth en octobre 2009

Un prototype de catalogue des sources d'information sur l'eau en Méditerranée a été ensuite préparé, après analyse des expériences existantes, des outils disponibles en logiciels libres de droit, des exigences de la Directive Européenne **"INSPIRE"** sur l'information spatiale et celles du Système **"WISE"**. Ce catalogue est une sorte d'inventaire qui permet une recherche aisée par mots-clés ou sur une carte et donne accès à des fiches descriptives des sources de données (cartes, bases de données, rapports, services en ligne), voire même un accès direct aux données, lorsque leur propriétaire l'autorise. L'usage de standards internationaux et de règles communes par l'ensemble des parties prenantes permettra la collecte automatique de ces fiches.

Plus récemment, un projet pilote d'harmonisation des données pour la création du Système National d'Information sur l'Eau Tunisien (SINEAU) a été mené en 2009, basé sur le Système de Comptabilité Economique et Environnementale de l'Eau - **SEEAW** - défini par les Nations Unies et s'appuyant sur les travaux menés dans le cadre du projet **MEDTSAT II** avec les Instituts statistiques de chaque pays. Cette action a notamment débouché sur un protocole d'accord entre les acteurs tunisiens pour le partage de données qui est une des conditions du don de 1,973 millions d'Euros de la Facilité Africaine de l'Eau pour le système en 2010.

Un second projet pilote devrait démarrer en Jordanie au 1^{er} semestre 2010. Des ateliers nationaux sur l'avancement des **Systèmes d'Information sur l'Eau** seront menés dans six Pays Méditerranéens, ils permettront de présenter les travaux et outils développés au niveau régional.

Deux groupes de travail, animés par le **SEMIDE** dans le cadre du processus conjoint entre l'**Initiative sur l'Eau de l'UE en Méditerranée** et la **Directive-Cadre sur l'Eau (MED-EUWI)**, donnent lieu à des échanges d'expériences et des collectes d'information sur :

- ◆ **Les réseaux et programmes de surveillance des eaux**, pour lesquels un état des lieux, basé sur une enquête, a été préparé et discuté lors d'un atelier de travail organisé en marge de l'Assemblée Générale du **REMOB** à Beyrouth en octobre 2009. Cet état des lieux contribue aux travaux du sous-groupe monitoring de l'Initiative Horizon 2020, visant à la dépollution de la Mer Méditerranée, et au Groupe Expert sur l'Eau de l'**Union pour la Méditerranée** ;
- ◆ **La sécheresse et les pénuries d'eau**, pour lesquelles un atelier de travail est organisé en février 2010 en Espagne, pour évaluer les indicateurs utilisés par les Pays Partenaires et ceux proposés au niveau Européen et pour analyser des études de cas sur les mesures de prévention prévues par les pays. Ces travaux donneront lieu à une synthèse régionale en 2010.

Ces actions seront complétées en 2010 par la **mise à jour du Thésaurus de l'Eau, accessible en ligne en 7 langues (Anglais, Arabe, Espagnol, Français, Italien, Grec et Turc) sur le site du SEMIDE**, afin de prendre en considération le vocabulaire spécifique aux Comptes de l'Eau, à l'Initiative Horizon 2020 et certains concepts propres à la gestion de l'eau dans les Pays Arabes.



MÉDITERRANÉE

"MELIA"

Synthèse sur les politiques méditerranéennes de l'eau



MELIA (Mediterranean Dialogue on Integrated Water Management) est un Programme soutenu par l'Union Européenne au titre du 6^{ème} PCRD.

Démarré en 2006 et d'une durée de 4 ans, il rassemble 45 participants (Autorités Publiques, Organisations Internationales, ONG, Universités...) venant de 16 Pays-Membres et non-Membres de l'Union Européenne.

Le projet vise à évaluer les modalités de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans les pays du Bassin Méditerranéen.

Les prescriptions de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau y sont utilisées comme grille de lecture.

Egypte

Jumelage sur la qualité de l'eau : Plan de Gestion du Lac Nasser

Le jumelage européen, piloté par l'Italie, sur la gestion de la qualité de l'eau en Egypte, engagé avec le Ministère des Ressources en Eau et de l'Irrigation Egyptien, a démarré en 2009.

La France est responsable de la composante "GIRE" de ce projet qui durera 2 ans.

Cette action comprend la mise en oeuvre par l'OIEau d'un exercice test de développement d'un Plan de Gestion pour le Lac Nasser et un appui institutionnel à la lutte contre les pollutions accidentelles réalisé par le **CEDRE**.

Le Lac Nasser, créé par la construction du barrage d'Assouan entre 1958 et 1970, constitue un environnement fragile et une ressource en

Dans le cadre de la thématique "Politiques Méditerranéennes de l'Eau", pilotée par l'OIEau, le projet a permis l'identification des principaux problèmes dans la Région : politiques tarifaires, gestion des eaux souterraines, question de la pénurie ou développement des ressources d'eau non conventionnelles, ...

L'OIEau a ensuite identifié les bonnes pratiques et les expériences exemplaires. Elles ont été synthétisées dans le document : "l'analyse conceptuelle des politiques de l'eau dans le monde méditerranéen".

MELIA va déboucher sur la formulation de recommandations pour favoriser, en particulier, l'application des principes de Directive-Cadre européenne sur l'Eau en Méditerranée.

www.meliaproject.eu



eau de plus en plus stratégique pour l'Egypte, du fait de l'accroissement rapide de sa population, qui a dépassé les 81 millions d'habitants.

D'un point de vue qualitatif, les eaux du Lac restent aujourd'hui globalement de bonne qualité, car le développement des activités a été strictement limité sur les rives. Toutefois, une question est posée de façon de plus en plus pressante, celle du développement et de l'aménagement du territoire dans les environs du Lac, avec un axe prometteur : le tourisme.

Les enjeux de la gestion intégrée sont ainsi tournés vers l'avenir, avec comme question sous-jacente : quelles activités peuvent être compatibles avec la préservation de la qualité du Lac et avec quelles mesures d'accompagnement et de contrôle ?

Le jumelage accompagne ainsi les Autorités Egyptiennes dans leurs efforts et réflexions relatifs à la connaissance de la qualité des eaux du Lac (monitoring), l'organisation du processus de planification, et ses corollaires liés à la gestion des données et à l'organisation de la concertation entre les Services Publics. ✓

L'équipe du projet Franco-Egyptien devant le Lac Nasser



"INECO"

Analyses et propositions pour une meilleure gestion de l'eau

Le projet **INECO (Instruments Institutionnels et Economiques pour la gestion durable de l'eau dans la Région Méditerranéenne)** s'est achevé par une conférence de restitution en juin 2009 à Nicosie (Chypre).

L'OIEau a réalisé un état des lieux des meilleures pratiques et des instruments institutionnels et économiques et a ensuite cherché à voir comment les adapter dans les Pays du Sud de la Méditerranée. Il a ensuite organisé des ateliers nationaux pour analyser les problèmes de l'eau et en a rédigé la synthèse.

INECO a permis de développer des études de cas très poussées sur les problèmes de gestion des ressources en eau dans différentes situations :

- Tunisie : eau souterraine et salinisation ;
- Chypre : épuisement d'un aquifère et intrusion d'eau de mer ;
- Egypte : qualité de l'eau dans la région du Canal Bahr Basandeila ;
- Liban : Bassin de la Rivière Damour ;
- Syrie : pollution du Bassin de la Rivière Barada (Zone du Grand Damas) ;
- Maroc : Bassin de l'Oum Er Rbia
- Algérie : Bassin de la Seybouse.

Pour chaque cas, une analyse détaillée des problèmes a été effectuée. Différentes solutions ont été imaginées, qui ont été étudiées afin d'en déterminer la faisabilité ou l'adaptabilité au contexte local.

Une "boîte à outil" a été développée pour que la méthodologie mise en place lors du projet **INECO** (Outil Web, détail de la méthodologie utilisée, ...) puisse être transférée aux acteurs de régions rencontrant des problèmes similaires.

Diverses publications sont maintenant prévues pour valoriser ce travail.

<http://environ.chemeng.ntua.gr/ineco>



INECO

Algérie



Les besoins de formation des personnels du secteur de l'eau



Formation à l'exploitation des stations d'épuration

Pour mieux répondre aux défis majeurs de mobilisation de la ressource en eau face à une demande induite par la croissance démographique et le développement économique et social du Pays, le **Ministère des Ressources en Eau (MRE)** algérien a mis en place une stratégie ambitieuse de modernisation du secteur de l'eau, comprenant notamment un important volet pour le renforcement des compétences professionnelles des personnels du secteur.

Afin d'améliorer l'efficacité de son dispositif de formation, le **MRE** a lancé en 2008, une étude portant sur les 3 volets suivants :

- l'évaluation des besoins en formation des personnels du secteur de l'eau,
- le diagnostic de l'offre actuelle de l'appareil de formation national,
- l'élaboration des termes de référence d'un plan de formation pluriannuel.

Cette étude, confiée à l'**Office International de l'Eau** a bénéficié d'un soutien de l'**Agence Française de Développement (AFD)**.

En mai 2009, un Atelier de restitution des résultats a permis de présenter un ensemble de préconisations permettant une redynamisation et une modernisation de la stratégie en matière de gestion des ressources humaines.

Six grands chantiers ont été identifiés :

- ① L'élaboration d'une "Charte de la Formation Professionnelle", précisant les nouvelles orientations en matière de forma-

tion des personnels du secteur de l'eau et précisant les moyens de reconnaissance de celle-ci (qualification, certification ou habilitation).

- ② Une refondation de l'**Institut National de Perfection de l'Équipement (INPE)**, s'accompagnant d'un changement de ses statuts et de la création d'une antenne à Alger. Il a été proposé que l'INPE prenne en charge le rôle "**d'Observatoire des métiers de l'eau**" avec un recentrage de son offre de formation sur le Management et la Maîtrise d'Ouvrage. Cette refondation serait confortée par la mise en place de partenariats d'excellence avec les établissements de formation supérieure.

- ③ Le renforcement des moyens d'ingénierie pédagogique, afin de mieux structurer et renforcer les capacités du secteur sur le domaine de la gestion des ses ressources humaines.
- ④ La réalisation d'un programme de formation de formateurs, afin de constituer un "pool" de formateurs permanents sur les différents domaines de spécialités requis par la stratégie de modernisation du secteur (maîtrise d'ouvrage, gestion de projets, management de services, etc.).
- ⑤ La mise en place d'un programme pluriannuel d'assistance technique auprès de l'INPE, afin de soutenir ses nouvelles missions.
- ⑥ La modernisation des moyens de communication de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue du Ministère : création de sites Web sur les activités de formation du secteur, développement de nouvelles modalités de formation (e-learning - e-training), catalogue électronique, etc.

Sur la base de ces propositions, le **MRE** a lancé, au cours de l'été 2009, une consultation sur les modalités de création d'une Ecole de Management des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement.



Formation à l'analyse de l'eau

Tunisie

Coopération décentralisée de la Région Limousin à Nabeul

En appui aux actions de coopération décentralisée entre la Région Limousin et le Gouvernorat de Nabeul, l'**Office International de l'Eau** a réalisé une étude de faisabilité pour la construction d'une station pilote d'épuration par filtres plantés de roseaux.

Cette étude avait pour objectifs :

- d'identifier un site approprié,
- d'établir les ressources humaines nécessaires (entreprises de construction, évaluation du cadre de l'ingénierie, ...),
- d'identifier et d'évaluer les ressources techniques disponibles et requises (matériels, choix de matériaux pérennes, végétaux locaux et adaptés, ...),

- de quantifier les besoins financiers,
- de s'assurer du fonctionnement à long terme.

Le projet a été lancé lors de la visite d'une délégation d'Elus conduite par M. Jean-Paul Denanot, Président du Conseil Régional du Limousin, en octobre 2008 et l'étude a été remise en juin 2009.



Séminaire de la Facilité Africaine de l'Eau

La gestion des eaux transfrontalières - Tunis - 26 - 30 octobre 2009

Du 26 au 30 octobre 2009, M. Daniel Valensuela, Directeur Adjoint de l'**Office International de l'Eau**, a assuré l'animation à Tunis, d'un séminaire de cadres africains et méditerranéens d'Organismes de Bassin et de Ministères de l'Eau, organisé par l'Institut Multilatéral d'Afrique, la Facilité Africaine de l'Eau et la Banque Africaine de Développement (BAfD).

L'objectif visé était d'accroître les capacités des cadres des Administrations Nationales et Régionales et des Organismes de Bassins en matière de Gestion des Ressources en Eau Transfrontalière (GRET).

L'Afrique, de la Méditerranée au Cap de Bonne Espérance, se caractérise en effet par un grand nombre de bassins transfrontaliers, d'eau de surface et d'aquifères, la presque totalité des pays partageant une partie de leur ressource en eau avec au moins un pays voisin. La plupart des pays partagent des bassins ou aquifères transfrontaliers : les aquifères du Sahara et de Nubie concernent tous les Pays d'Afrique du Nord, le Bassin du Nil ou celui du Congo, par exemple, concerne dix Pays, tandis que la Guinée partage douze bassins de rivières avec ses voisins.

La Gestion des Ressources en Eau Transfrontalière apparaît comme une des clés pour améliorer la Gouvernance des ressources en eau du continent et les conditions d'accès à l'eau des populations, tant pour les besoins humains que pour un développement économique durable.

Rassemblant près d'une vingtaine de pays et de structures régionales telles que la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale ou l'Observatoire du Sahara et du Sahel, et plusieurs représentants d'Organismes de Bassin (OMVS, OMVG, ABN, ABV, CICOS, CBLT, NBI), le séminaire a permis un large échange d'expériences sur des sujets tels que l'harmonisation et la coordination entre les politiques nationales, régionales et de bassin, le partage des informations à l'échelle transfrontalière, le rôle de la société civile et des acteurs de l'eau dans la GRET, la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines, l'impact du changement climatique sur la ressource en eau et les adaptations à envisager.

De nombreuses interventions ont été à la base des discussions et des travaux de groupes au cours des cinq journées du séminaire, qui s'est clôturé par l'intervention de Jean-François Donzier, Secrétaire du **RIOB** et Directeur Général de l'**OIEau**, sur la gestion des eaux transfrontalières à travers le monde et celle de Jean-Michel Osssete de la Facilité Africaine de l'Eau, sur les opportunités de financement de la GRET.



Maroc



ONEP : Formations en automatisme et télégestion

L'OIEau a remporté l'appel d'offres pour la réalisation du plan de formation "Automatisme, Télégestion et Instrumentation" de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) au Maroc sur financement KfW. Il s'est associé à cette occasion avec la Société Marocaine SOHIME.

En raison des nombreux investissements qui sont en cours dans le secteur des automatismes, de la télégestion et de l'instrumentation, il existe un besoin important de mise à niveau des compétences au moment où ces équipements sont déployés au Maroc.

Afin d'y répondre, la formation de 60 cadres et techniciens supérieurs de l'ONEP en charge de ces activités a pour objectifs de permettre :

- ❖ de maîtriser ces technologies,
- ❖ d'élaborer les cahiers des charges pour les investissements à prévoir en automatismes, instrumentation et télégestion,
- ❖ d'exploiter ces différents équipements.

En 2009 et 2010, l'OIEau réalisera 30 sessions et 150 jours de formation sur ce thème tant au Maroc qu'en France.



Atelier de travaux pratiques à l'ONEP



L'OIEau participera à la sélection des 10 futurs formateurs du Centre de Formation de l'ONEP sur ces thèmes.

Afin de renforcer le caractère pratique de ces sessions de formation et l'apprentissage des gestes professionnels, l'OIEau a élaboré des plates-formes pédagogiques permettant de mettre en situation de travail les apprenants au Maroc.

Les formations en France sont prévues, pour les exploitants, sous forme de visites techniques chez les grands groupes et les régies de production et de distribution d'eau et sous forme de sessions techniques complémentaires pour les 10 futurs formateurs de l'ONEP.



L'OIEau forme les régies marocaines à la comptabilité analytique

En partenariat avec le cabinet d'expertise comptable CHH de Casablanca, l'OIEau a animé quatre Séminaires à Oujda, Fès, Agadir et Marrakech sur la comptabilité analytique et les indicateurs de performances dans les services d'eau et d'assainissement.

Ces deux thématiques sont des composantes essentielles à l'amélioration de la Gouvernance des services.

Après avoir passé en revue l'intérêt de l'adoption de la comptabilité analytique, les différentes méthodes utilisables sont exposées

afin d'initier des débats sur les modalités de mise en œuvre au sein des services d'eau et d'assainissement.

Une journée est réservée à l'intérêt, aux limites et aux conditions d'application des systèmes d'indicateurs de performance.



Travaux en groupe (Séminaire d'AGADIR)



www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet



5.000.000 de visiteurs en 2009 !

Turquie



Jumelage européen sur la mise en œuvre de la Directive Nitrates

Soucieux de réduire l'impact des pollutions d'origine agricole sur les ressources en eau, la Turquie a contracté avec l'Union Européenne un jumelage portant sur la mise en œuvre de la Directive Nitrates.

Ce jumelage associe l'Autriche, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la France à travers **l'Office International de l'Eau**.

En Turquie, le principal bénéficiaire est le Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales, le Ministère de l'Environnement étant également associé aux travaux.

Commencé en avril 2009, ce jumelage s'est terminé à la fin de l'année 2009.

Chacun des quatre Pays-Membres de l'Union Européenne a été amené à présenter la façon dont il a appliqué cette Directive, au cours des années 90, tant pour la délimitation des Zones Vulnérables, que pour ce qui concerne la mise en place de Programmes d'Actions réussis.

La France se singularise par la délimitation des zones à problème de pollution avérée ou à risque d'eutrophisation et des Programmes d'Actions organisés, à la fois au niveau des bassins, avec une forte implication des Agences de l'Eau, et au niveau des Départements, pour répondre à des problèmes spécifiques.

Il apparaît clairement que la mise en œuvre de la Directive Nitrates en Turquie nécessite une meilleure connaissance des pratiques des

agriculteurs et une large campagne de sensibilisation de ceux-ci au problème des pollutions agricoles.

Pour répondre aux sollicitations de la Turquie, **l'OIEau** a traduit en anglais le Code de bonnes pratiques agricoles ainsi qu'un exemple de programme d'actions départemental. Au-delà des nombreux éléments fournis au cours des six ateliers réussis, ces documents doivent constituer une base pratique de travail pour la Turquie, l'idée étant de s'inspirer du cadre général.

Les fonctionnaires turcs ont aussi montré un vif intérêt sur l'organisation institutionnelle française de l'eau et sur les Institutions impliquées dans la mise en œuvre de la Directive Nitrates comme l'ONEMA, les Agences de l'Eau, les Inspections d'installations classées et la Police de l'eau ou encore le rôle du CORPEN.

Ont également été abordées les problématiques suivantes :

- Le lien entre la DCE, la Directive Eau Potable et la Directive Eaux usées urbaines,
- La gestion de l'irrigation à partir de l'exemple français.



Un des premiers problèmes auxquels les Autorités auront à faire face est celui des dépôts sauvages de fumiers en bordure des routes ou dans les fossés.

Cette pratique est très largement répandue en Turquie, le fumier étant rarement utilisé comme fertilisant par les agriculteurs. Un effort important devra être déployé pour que les fermes d'élevage de très petite taille investissent dans des installations de stockage du fumier et de leurs effluents liquides.

Le développement d'un Réseau de surveillance de la qualité des eaux devrait être aussi envisagé.

Le jumelage devrait être suivi d'un programme d'assistance technique - non décidé à ce jour - pour la mise en œuvre concrète de la Directive.



Séminaire sur la gouvernance des services d'eau et d'assainissement



Un séminaire sur la Gouvernance des services d'eau et d'assainissement s'est tenu les 7 et 8 juillet à Ankara, organisé conjointement par l'Union des Municipalités Turques, le Ministère Turc de l'Environnement et de la Forêt (Moef) et **l'Office International de l'Eau**,

avec le soutien du service culturel de l'Ambassade de France en Turquie.

Le séminaire, organisé sur 2 jours, a rassemblé 150 participants turcs, responsables du Ministère de l'Environnement, de ses représentations provinciales et des municipalités, responsables des services d'eau et d'assainissement...

La Délégation française composée d'experts de **l'OIEau**, de **l'ONEMA** et de la **SEM** a présenté les modes de Gouvernance de l'eau en France et au Maroc. Les interventions ont alternées avec celles de responsables turcs présentant la stratégie nationale en matière de gestion de l'eau, de législation sur les Partenariats Publics Privés et de tarification.

Lors de la première journée, les experts de **l'OIEau** ont présentés les principes de la gestion par bassin et de la gestion municipale des services d'eau et d'assainissement appliqués en France. Les Partenariats Publics Privés et la tarification des services d'eau et d'assainissement ont fait l'objet d'une présentation la seconde journée.

L'axe principal de collaboration à venir concerne la formation professionnelle qui intéresse les Municipalités Turques, notamment sur le thème de la recherche des fuites dans les réseaux d'eau potable.



www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet



- ➔ Formation Professionnelle
- ➔ Documentation - Information
- ➔ Coopération Institutionnelle
- ➔ Politique de l'Eau
- ➔ Actualités - Veille Technique
- ➔ France - Europe - Monde



Liens privilégiés vers :

RIOB - SEMIDE - EAUDANSLAVILLE.FR - GEST'EAU
et 350 sites Internet spécialisés

5.200.000 de visiteurs en 2009 !

www.oieau.org

Visitez
notre nouveau portail !

Les nouvelles N° 20 - février 2010

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Coordination - Maquette : Frédéric Ransonnette - OIEAU - Paris / Rédaction - Traduction : Gisèle Sine

Impression : GDS Imprimeurs - Limoges - N° ISSN : 0769-1995

Office International de l'Eau - 21, rue de Madrid - 75008 Paris - FRANCE

Tél. : +33 (0) 1 44 90 88 60 - Fax : +33 (0) 1 40 08 01 45 - Email : dg@oieau.fr - Web : www.oieau.org